



2025

RAPPORT D'ACTIVITE

Assemblée Générale du 18 juin 2026



© Christian - adhérent-usager d'Espoir 54

ESPOIR 54

Siège social : 25, rue de Saurupt - 54000 NANCY
03 83 22 25 72 - espoir54@espoir54.org



Les valeurs d'Espoir 54

L'association œuvre pour que la personne prenne toute sa place dans la cité et soit reconnue citoyenne à part entière, à égalité de droits et de devoirs.

La citoyenneté implique le respect de la personne dans l'écoute de ses besoins et de ses aspirations. Sa liberté sera respectée dans la construction d'une réponse adaptée, ouvrant vers un avenir possible. Cela induit une approche humaine, une confiance réciproque et une grande attention à l'autre.

L'apprentissage de la citoyenneté se vivra dans l'entraide et la solidarité entre bénévoles et adhérents, d'une part, entre pairs d'autre part, avec le soutien des professionnels.

SOMMAIRE

Rapport moral	P. 4
Perspectives 2026	P. 5
Gouvernance	P. 6
Rapport d'activité	P. 7
Focus sur les accompagnements	P. 7
Service d'Accompagnement à la Vie Sociale	P. 8
Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés	P. 10
Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés Renforcé	P. 12
Service d'aide à domicile	P. 14
Dispositif d'Insertion en Milieu Ordinaire de travail	P. 16
Appuis Spécifiques Espoir 54	P. 18
Dispositif de Transition et d'Accompagnement	P. 20
Dispositif Equipe Pluridisciplinaire dédiée aux Situations d'Incurie dans le Logement	P. 22
Dispositif Utilité Sociale pour tous	P. 24
Bénévoles Intérim'	P. 24
Com'Psy	P. 26
Les ateliers d'Espoir 54	P. 27
Prévention à la Désinsertion Professionnelle	P. 28
Le service formation et recherches	P. 29
Programme d'aides aux séjours vacances	P. 30
CREHPSY Grand Est	P. 30
La vie associative	P. 30
Les bénévoles	p. 30
Parrainage des Groupes d'Entraide Mutuelle	P. 30
Ressources humaines	p. 32
Rapport financier	p. 34

Rapport moral

Après une année 2024/2025 intense et mobilisatrice, aussi bien sur l'avenir de notre Association, avec le projet associatif, qu'avec l'introduction de nouveaux outils destinés à faciliter les procédures et les circuits, le nouveau site internet et l'évaluation des services, l'année 2025/2026 peut sembler plus calme, moins féconde.

Ce serait faire fi de la réalisation de projets qui aboutissent enfin, parfois à bas bruit.

Ce serait également faire fi du dynamisme que déploient les MAPH-Psy et leurs bénévoles, avec de multiples actions en coordination et complémentarité, fidèles en cela à l'esprit de partage des valeurs d'Espoir54.

Je parlerai d'abord de ces avancées qui démontrent s'il en était besoin, notre volonté d'améliorer l'Offre de services et le quotidien des usagers, ainsi en est-il l'autorisation d'ouverture d'un Service Autonomie à Domicile, prolongement naturel, et attendu, des services SAVS/SAMSAH.

Le soutien du Conseil Départemental a été précieux.

Autorisée début 2025, l'activité se développe favorablement, plus satisfaisant encore, car plus symbolique pour l'Association, l'assurance de trouver sur tout le territoire les actions d'utilité sociale, présentes déjà à Nancy et Briey. Nos financeurs CD et ARS nous y ont aidés.

C'est, pour nos amis usagers, la possibilité de s'impliquer directement dans des actions au service du bien commun.

Enfin d'excellentes perspectives quant à l'acquisition de locaux à Lunéville (pour mémoire, ce projet remonte à 2021). Sa localisation, à proximité du château et de ses jardins, ne gêne rien.

La MAPH-Psy pourra y développer enfin l'ensemble des services.

En 2025 Espoir 54 a voulu s'ouvrir plus encore vers l'extérieur : ouverture à la culture, au sport, à la vie citoyenne.

La MAPH-Psy de Vandœuvre-lès-Nancy a organisé les premières Olympiades dans le courant de l'été 2025.

L'idée en était de partager avec nos diverses MAPH-Psy, bien sûr, mais avec d'autres services implantés à Vandœuvre-lès-Nancy, un moment de convivialité. Ce fut une grande réussite, l'idée est reprise en 2026.

Les sorties spectacles, patrimoine se pérennisent, l'activité des ateliers se poursuit avec la participation d'usagers et de bénévoles toujours engagés et présents. Il était naturel de les associer à cette AG.



Pour autant, l'année 2025 a eu sa part de difficultés.

Cela ne doit pas nous impressionner mais requiert d'y prêter attention.

Le service DIMO soumis depuis 2024 à de substantielles adaptations tenant à de nouvelles procédures, le liant à son principal financeur - AGEFIPH - subit des fluctuations d'activité qui mettent à mal son équilibre financier.

Moins soucieux, mais agaçant cependant, le retard apporté aux travaux de la MAPH-Psy de Nancy.

Je terminerai par un retour sur le projet associatif : parmi les orientations de ce projet, le Conseil d'Administration a voulu s'attacher à la mise en place d'une Commission des usagers.

Les premières réflexions lancées fin 2025 se mettent en place cette année, des administrateurs ont rencontré la plupart des conseils de MAPH-Psy.

La réussite de cette commission tiendra grâce à la conviction de son bien-fondé par tous les acteurs de l'association.

Annie MOLON

Présidente d'Espoir 54

LES PERSPECTIVES 2026

QUELS OBJECTIFS POUR 2026 ?

- Mettre en place le SAMSAH sur le Lunévillois et acquérir une maison
- Mettre en place le SAD Aide
- Mettre en place le service d'Utilité Sociale Pour Tous
- Mettre en place le nouveau Projet d'établissement
- Créer une extension de la MAPH-Psy de Toul sur Pont-à-Mousson
- Mettre en place un nouvel outil de gestion des dossiers usagers
- Mettre en place de nouveaux outils de gestion pour accompagner l'évolution de l'association

La gouvernance et l'organigramme d'Espoir 54

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année 2025

Présidente :	MOLON Annie
Présidente d'honneur :	BARROCHE Marie-Claude
Vice Présidente :	ALBISER Simone
Trésorier :	RENARD Bruno
Trésorier adjoint :	GREMILLET François
Secrétaire :	DESOR Didier
Secrétaire adjointe :	BEZAZ Daouïa
Représentant des bénévoles :	GREMILLET François

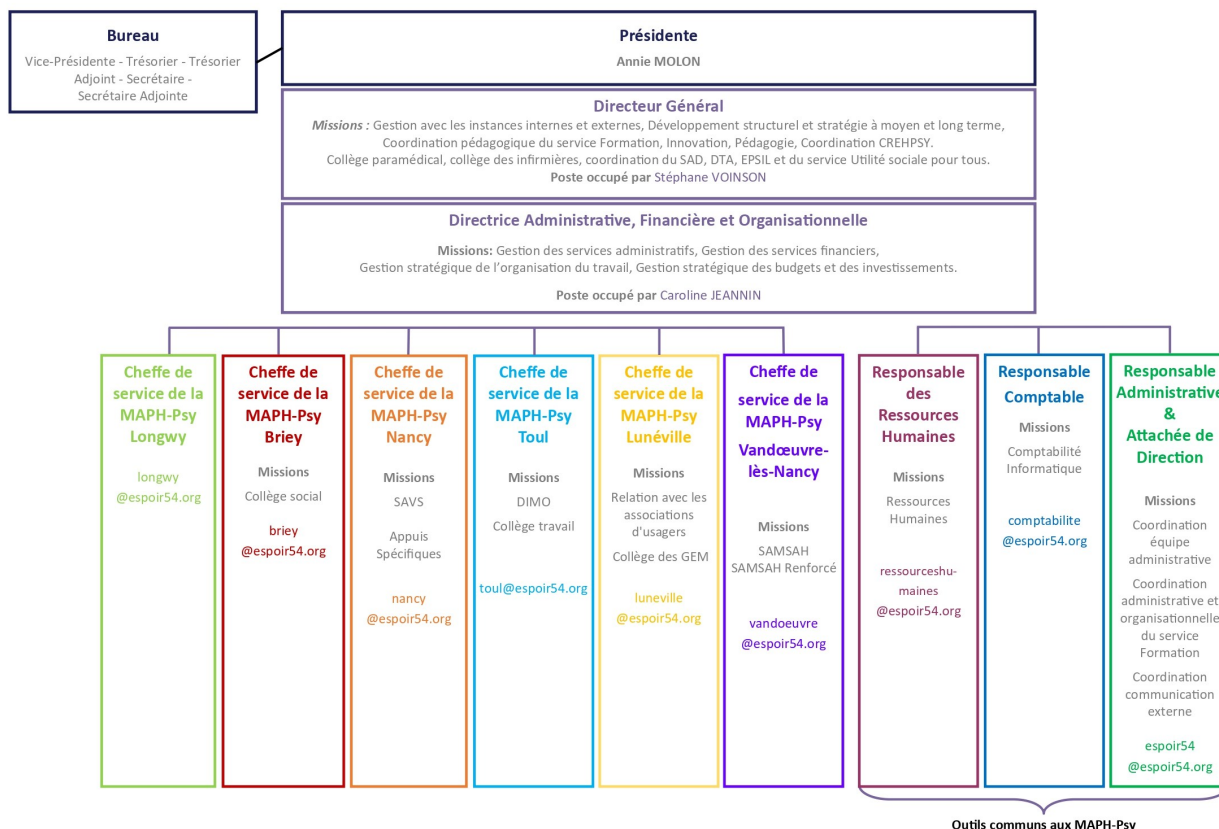
Administrateurs :

ABERKANE Pierre, Administrateur
ALGROS Françoise, Administratrice
CLAUDON Marie-Claude, Administratrice
LAVENTURE Stéphane, Administrateur
MAYEUR Anne, Administratrice
PIERREL Marie-Paule, Administratrice
HAFFRAY Loïc, Administrateur
3 représentants des usagers

Personne invitée :

1 représentant du personnel

ORGANIGRAMME 2025

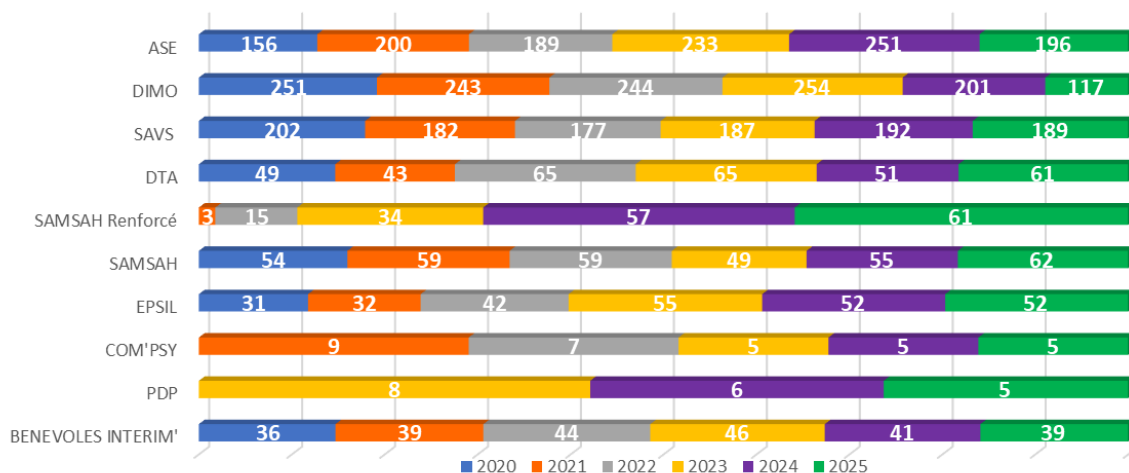


Document avec les **responsabilités des membres de l'Equipe de Direction** pour faciliter l'organisation et la communication.
Les **Cheffes de services**, le **Responsable des Ressources Humaines**, le **Responsable Comptable** et la **Responsable Administrative** sont au **même niveau hiérarchique**.
Tous sont sous la **responsabilité des Directeurs**.

Rapport d'activité

Focus sur les six dernières années

Nombre de personnes accompagnées par service sur les six dernières années



ASE : Appuis Spécifiques Espoir 54

Mesure d'accompagnement sur l'ensemble des territoires de la Meurthe-et-Moselle.

Espoir 54 était conventionné en 2025 pour accompagner 300 personnes.

DIMO : Dispositif d'Insertion en Milieu Ordinaire de travail

DIMO est conventionné pour accompagner des personnes sur les territoires de la Meurthe-et-Moselle et des Vosges. Le marché ne conventionne pas un nombre de personnes à accompagner mais un volume horaires à effectuer (par exemple : 2465 heures pour 8 mois).

SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

Le SAVS bénéficie d'un arrêté de 95 places sur l'ensemble du département dont 25 places particulièrement dédiées au Pays-Haut.

DTA : Dispositif de Transition et d'Accompagnement

Le DTA est conventionné pour accompagner 70 personnes par an sur le Grand Nancy.

SAMSAH Renforcé : Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés Renforcé

Le SAMSAH Renforcé bénéficie d'un arrêté de 35 places pour la Meurthe-et-Moselle. Ce service a démarré en 2021 avec 6 places sur le Pays Haut.

SAMSAH : Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés

Le SAMSAH bénéficie d'un arrêté de 30 places pour le Territoire Terres de Lorraine et d'un arrêté de 9 places pour le Grand Nancy.

SAD : Service d'Aide à Domicile

Le SAD propose un accompagnement à domicile adapté aux besoins du quotidien, dans une logique de complémentarité avec les dispositifs SAVS et SAMSAH. Destiné aux situations les plus complexes, il constitue un levier de sécurisation des parcours et de soutien à l'autonomie. Intervient sur l'ensemble du territoire des MAPH-Psy

EPSIL : Equipe Pluridisciplinaire dédiée aux Situations d'Incurie dans le Logement

Ce dispositif est conventionné pour accompagner 20 à 30 personnes par an sur les territoires : Terres de Lorraine - Val de Lorraine - Lunévillois - Grand Nancy et Pays-Haut.

Dispositif Utilité Sociale Pour Tous : accompagne les usagers vers une participation active à la vie sociale. À travers des actions de bénévolat et d'engagement citoyen, il valorise les compétences et renforce le sentiment d'utilité sociale. Il favorise l'inclusion et contribue à la déstigmatisation de la santé mentale.

COM'Psy : Projet expérimental visant à favoriser la communication et la prévention sur les troubles psychiques grâce à l'investissement d'un groupe d'experts du vécu.

Bénévoles Intérim' : Outil d'accompagnement à la pratique d'une activité bénévole au cœur de la cité, pour des personnes en situation de handicap psychique.

PDP : Prévention à la Désinsertion Professionnelle

Détecter précocement les assurés en risque de désinsertion professionnelle et leur proposer une Offre de services pour leur permettre d'élaborer et de mettre en œuvre leur projet de reprise du travail. Espoir 54 est conventionnée pour accompagner 20 personnes par an.

Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS)



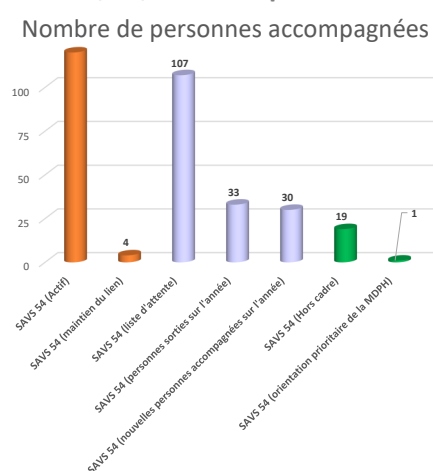
Le SAVS est un service dédié à l'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique qui intervient sur notification de la MDPH. Il a pour vocation de contribuer à l'élaboration et la réalisation du projet de vie des personnes accompagnées dans un processus d'acquisition de compétences, de socialisation et d'autonomisation dans lequel **le principe d'autodétermination y est central**.

En 2025, 189 personnes en situation de handicap d'origine psychique ont bénéficié des prestations du SAVS sur l'ensemble du département (file active). Par ailleurs, 19 personnes dites "hors cadre" ont été accompagnées sans notification active afin de sécuriser le parcours ou dans l'attente d'un relais ou d'une réorientation par exemple.

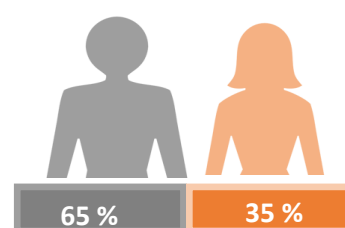
L'équipe pluridisciplinaire permet d'appréhender toutes les dimensions de la situation de la personne et d'évaluer finement les ressources et les compétences de chaque individu. L'approche pédagogique développée par l'équipe s'appuie sur des outils individuels et collectifs pensés et adaptés pour répondre aux besoins singuliers de chaque situation et chaque projet.

Suivi des orientations SAVS 2025 et caractéristiques des personnes accompagnées :

Situation au 31/12/2025 des personnes orientées vers le SAVS

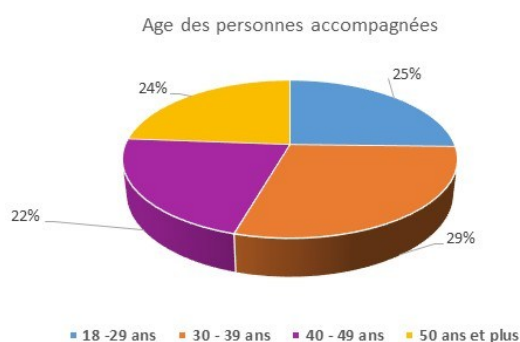


Répartition hommes/femmes

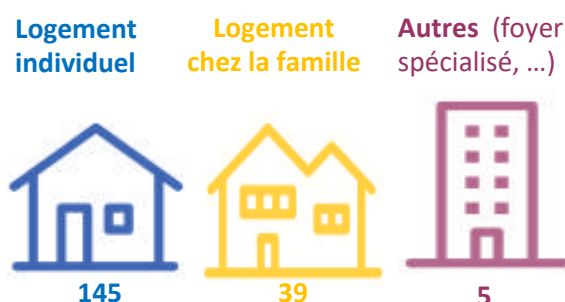


La répartition hommes/femmes est stable par rapport aux années précédentes et met en évidence que les hommes sont plus représentés. Notons que parmi les 189 personnes accompagnées, 151 ont un statut "célibataire" soit **80%**, c'est deux fois plus que dans la population générale.

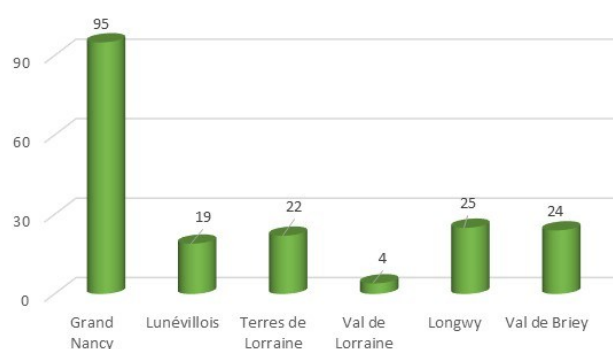
En 2025, le SAVS a accompagné sensiblement autant de personnes qu'en 2024 dont 30 nouvelles personnes accompagnées. Notons qu'en 2025 nous avons réceptionné une seule notification prioritaire sur le territoire du Grand Nancy. En effet, la psychiatre de la MDPH qui établit habituellement les orientations prioritaires a dû momentanément suspendre les entretiens avec les personnes présentant des risques importants de rupture. Toutefois, lorsque c'était nécessaire, nous avons tout de même pu, grâce à notre présence en FS2 et notre travail en partenariat étroit, prioriser certaines entrées.



Situation des personnes au regard du logement

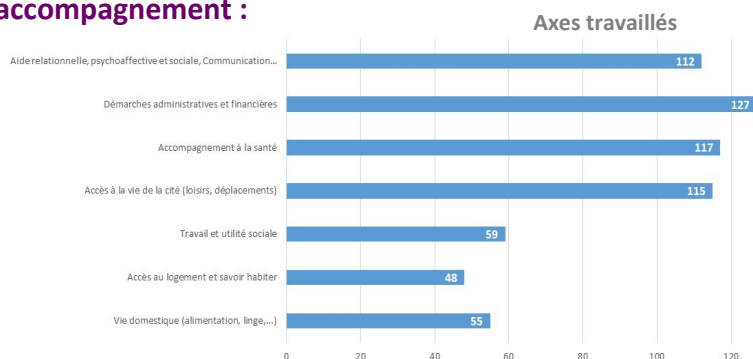


Répartition des accompagnements par territoire

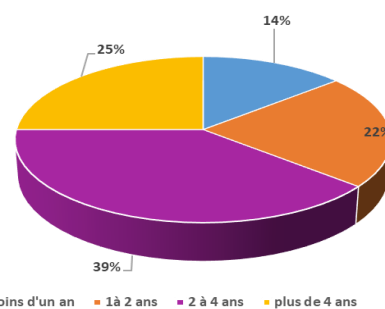


Les personnes âgées entre 40 et 50 ans et plus sont en hausse de 5% par rapport à l'année dernière. Les jeunes de moins de 30 ans représentent un quart de nos effectifs. Cela s'explique en partie par le fait qu'avoir moins de 30 ans est un critère d'entrée prioritaire au sein du SAVS.

L'accompagnement :



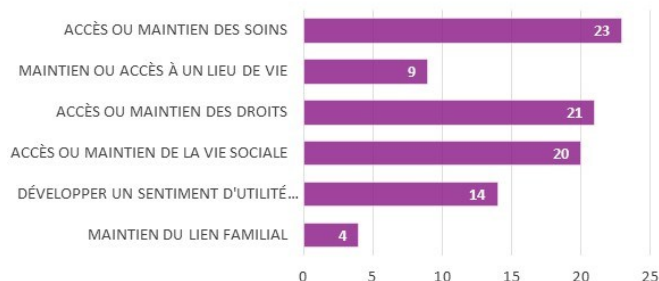
Durée de l'accompagnement



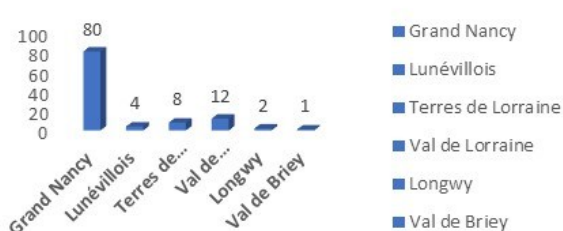
Au total, 704 prestations ont été dispensées au sein du SAVS cette année (soit 50 de plus qu'en 2024 pour le même nombre de personnes accompagnées. Nous pouvons en déduire que les besoins des personnes accompagnées sont grandissants).

Les axes relatifs à l'accès à la vie sociale, l'accès à la santé, au soutien administratif et à l'aide relationnelle, psychoaffective et sociale sont comme chaque année les plus représentés.

Ce que le SAVS a permis aux 36 usagers sortis sur l'année



Nombre de personnes sur liste d'attente



Mise à jour régulièrement en lien avec la plateforme Via Trajectoire de la MDPH, les personnes en attente d'accompagnement sont en grande majorité issues du territoire du Grand Nancy.

Points forts du SAVS :

COLLABORATION INTER SAVS : Depuis maintenant plusieurs années, des réunions de travail entre les différents SAVS du département portés par plusieurs Associations se déroulent trimestriellement. L'objectif est de partager nos pratiques respectives, en homogénéiser certaines et créer du lien dans l'intérêt des personnes accompagnées. De ces rencontres émergent plusieurs aspects positifs :

- lorsque cela est nécessaire pour la personne accompagnée, le transfert d'un SAVS vers un autre est possible et facilité;
- le partage de certains outils permet de mutualiser les ressources;
- es outils communs SAVS/CD/MDPH sont retravaillés ensemble. Cette année nous avons par exemple retravaillé et mis à jour la fiche de liaison (bilan) pour qu'elle permette davantage de mettre en lumière le travail réalisé avec les personnes accompagnées au sein des services.

STABILITE : Le SAVS d'Espoir 54 a été créé il y a maintenant un peu plus de 20 ans. Ces années de recul nous permettent de noter une remarquable stabilité tant du point de vue du nombre de personnes accompagnées que du point de vue de la qualité pédagogique des prestations apportées. Au fil des années, le SAVS évolue et développe ses approches afin de conserver sa cohérence avec l'avancée des recherches. Les outils sont réinventés et adaptés en fonction des nouvelles problématiques rencontrées. La créativité, notamment dans le cadre de la mise en place des temps collectifs, est une force.

Perspectives 2026

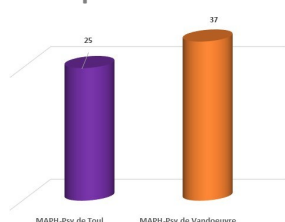
Dans un souci d'amélioration continue de la qualité des prestations et des activités proposées par le SAVS ainsi que par les autres établissements médico-sociaux et dispositifs d'accompagnement, Espoir 54 a amorcé une réflexion et un travail autour du dossier informatique de l'utilisateur et la sécurisation des données relatives aux personnes accompagnées. Ainsi sous l'impulsion de l'équipe de direction et avec le concours des MAPH-Psy, nous travaillons sur le changement de logiciel relatif au Dossier Usager Informatisé et préparons la migration vers la plateforme AIRMES.

Parallèlement à cette migration, nous travaillons également à l'uniformisation des pratiques inter MAPH-Psy et inter services. Le déploiement de l'outil AIRMES se fera au cours de l'année 2026.

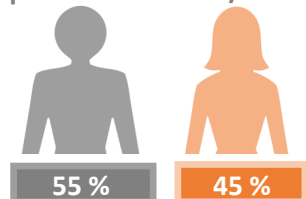
Le Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes en situation de Handicap a pour objectif d'accompagner les personnes orientées par la MDPH dans leur projet de vie, en apportant une attention particulière à l'accès et/ou le maintien d'une vie sociale satisfaisante et à l'accès à des soins somatiques et psychiques. Au cours de l'année 2025, le SAMSAH a accompagné 62 personnes (taux d'accueil = 177%). Comparativement aux chiffres de l'année précédente, le SAMSAH a augmenté sa capacité d'accueil de 20%. 9 personnes sont sorties du service dont 4 ont atteint leurs objectifs et 11 personnes ont intégré le service. La majorité des demandes d'accompagnement n'émanant pas directement des personnes, un travail d'explicitation des missions du service, d'adhésion et de réassurance est à mener lors des premiers mois suivant l'orientation.

Suivi des orientations SAMSAH 2025 et caractéristiques des personnes accompagnées :

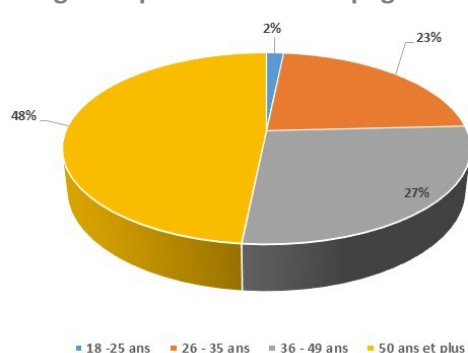
Nombre de personnes accompagnées



Répartition hommes/femmes



Age des personnes accompagnées

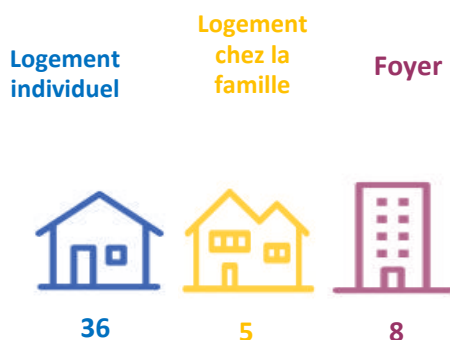


Sur l'année 2025, la MAPH-Psy de Vandoeuvre a accompagné 60 % des personnes et la MAPH-Psy de Toul 40 %. Un travail de remobilisation des partenaires autour des orientations SAMSAH a été engagé durant l'année afin de réactiver le réseau d'orientation vers la MAPH-Psy de Toul. 20 places supplémentaires ont également été attribuées à la MAPH-Psy de Lunéville en janvier.

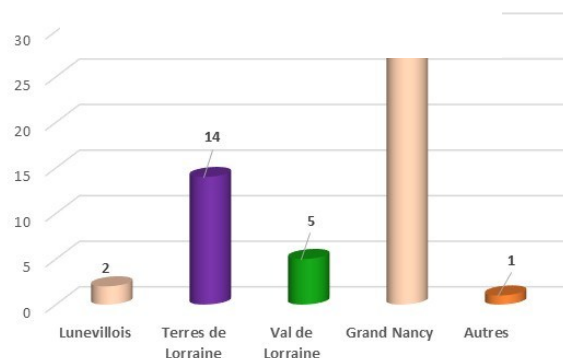
Depuis 2022, le SAMSAH accompagnait majoritairement des hommes (environ deux tiers du public). Cette année et comme la précédente, nous notons une répartition de genre quasi équivalente. L'analyse menée autour de ce critère met en évidence que les femmes orientées cette année sont plus âgées que les hommes. Il est à noter, d'après plusieurs études, que les hommes porteurs d'un handicap psychique présentent moins d'autonomie à un âge moins avancé. La concomitance de ces deux aspects vient expliquer l'équilibre de genre remarqué. Cet équilibre tend à être de plus en plus stable dans les accompagnements menés durant l'année 2025.

La population âgée de plus de 50 ans représente à elle seule 48% du total des usagers accompagnés. 75% de la population a plus de 36 ans et 63% d'entre elle a plus de 50 ans. Le SAMSAH accompagne donc un public vieillissant en situation de handicap psychique. Les indicateurs relatifs à la population vieillissante accompagnée augmentent légèrement par rapport aux années précédentes. A contrario seul 2% du public a moins de 25 ans.

Situation des personnes au regard du logement



Répartition des accompagnements par territoire



La population accompagnée est majoritairement originaire du Grand Nancy avec une proportion de 65%. Les territoires Terre de Lorraine ainsi que Val de Lorraine conservent des chiffres stables. Une exception d'accompagnement s'est déroulée dans le département de la Meuse.

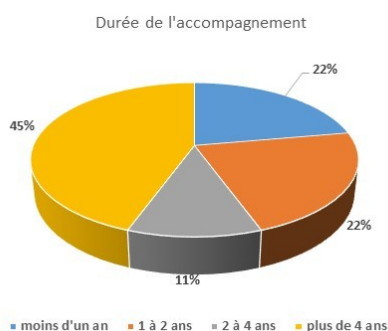
L'accompagnement :

Le réseau partenarial des personnes accompagnées



1 personne a été réorientée vers le SAVS du fait d'une amélioration de sa situation. 3 personnes sont allées au terme de leur accompagnement avec des objectifs fixés dans le PPI atteints. 2 usagers ont refusé l'orientation préconisée par la MDPH en cours d'accompagnement et aucun contact n'a été possible. 3 usagers ont mis fin à leur accompagnement sans garder de contact avec le service.

Comme les années précédentes, et compte tenu des objectifs du service, l'accompagnement à la santé, l'aide relationnelle, psychoaffective et sociale, ainsi que l'accès à la vie de la cité sont les axes les plus travaillés avec les personnes accompagnées. Le besoin de lien social reste la demande majoritaire des personnes accompagnées. Le service poursuit le soutien des personnes accompagnées en proposant de les véhiculer afin d'asseoir leur capacité à participer à des temps de vie sociale.



60% des personnes accompagnées ont bénéficié d'un accompagnement de 1 à 2 ans. L'augmentation de la population accompagnée depuis moins d'un an s'explique par leur orientation sur le SAMSAH RENFORCÉ ou le SAVS. Seul 10% du public a été accompagné plus de 4 ans, ce chiffre est en constante diminution.

Points forts du SAMSAH :

- La mutualisation des moyens et des équipes dédiées au SAMSAH et au SAMSAH Renforcé permet une dynamique d'accompagnement soutenue en matière de projets collectifs (modules et activités). Ce choix organisationnel permet à l'utilisateur de s'ancrer dans un contexte sécurisé où la dynamique relationnelle partagée avec les professionnels devient le cœur des leviers motivationnels permettant d'atteindre les objectifs du projet de vie fixés par la personne.
- Un départ en séjour a eu lieu en juillet 2025 dans les Vosges avec une dizaine d'utilisateurs du SAMSAH concernés. Les utilisateurs demandent la répétition de ce type de projet pour les années à venir avec l'ambition de constituer une Commission Loisirs favorisant l'implication et l'engagement des utilisateurs dans la mise en œuvre de leur projet de loisirs/vacances
- L'accueil au sein de l'équipe d'un collègue diplômé en Activité Physique Adaptée a permis de donner une réelle plus-value dans les accompagnements menés et favorise la levée de freins pour s'engager ensuite dans des activités socialisantes. Un temps fort convivial et partenarial sous forme d'Olympiades a permis de mettre en valeur cet axe en juillet 2025.

Point d'amélioration:

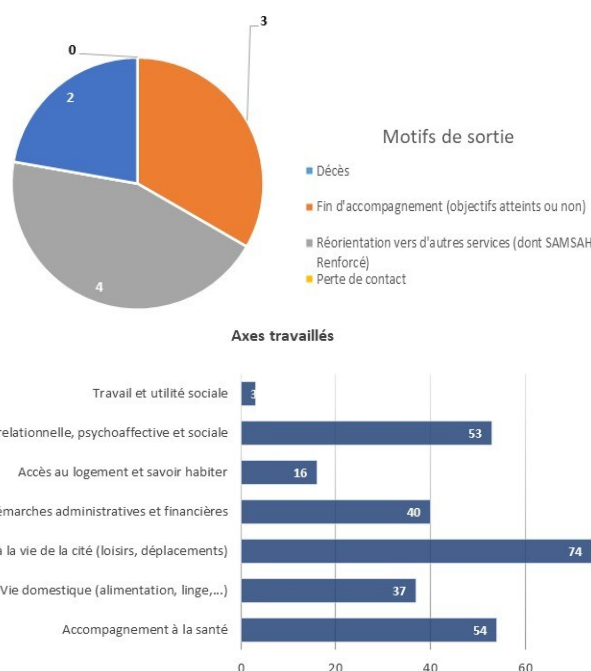
- Mise en place d'une procédure pour soutenir les parcours d'orientation interne à Espoir 54 afin d'assurer une réactivité permettant aux utilisateurs de visualiser les évolutions et les progressions positives de leur situation.
- Recherche d'un psychiatre (Toul)

Perspectives 2026

- Maintenir la dynamique d'orientation vers le SAMSAH.
- Mise en place de rencontres annuelles avec les SAMSAH du Territoire pour favoriser l'interconnaissance et l'échange de pratique

75% des utilisateurs ont un médecin généraliste. Les 25 % restant sont majoritairement les utilisateurs entrés sur le dernier trimestre de l'année 2025, pour lesquels plus aucun suivi médical n'est en place au moment de leur admission. Les équipes du SAMSAH construisent en priorité la reprise d'un suivi médical somatique.

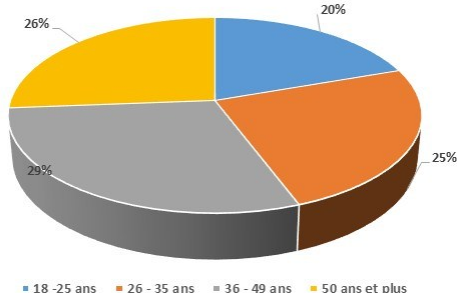
La MDPH, la psychiatrie et les mandataires judiciaires constituent le principal réseau de partenaires. L'augmentation du nombre d'axes de travail avec les SAAD témoignent d'une montée en compétences des équipes d'accompagnement et d'une meilleure identification du service et de ses missions sur le territoire. Le champ de l'insertion professionnelle est, comme les années précédentes, très peu investi par les utilisateurs du fait d'une pathologie psychiatrique, à ce jour, trop invalidante.



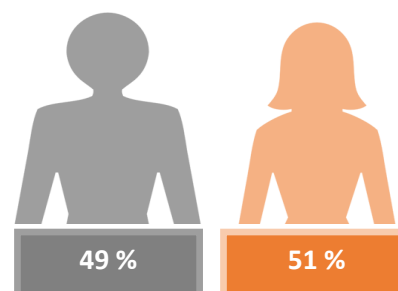
pour Adultes Handicapés Renforcé (SAMSAH Renforcé)

Le SAMSAH Renforcé a pour objectif la lutte contre les départs en Belgique des personnes présentant un handicap psychique pour qui le territoire français ne peut proposer de réponses adaptées. Par la création de ce nouveau service conçu sous le modèle d'un FAM sans mur, un nouveau public est accueilli au sein d'Espoir 54 depuis maintenant 4 années. Afin de proposer un accompagnement répondant aux besoins de compensation et d'inclusion sociale des personnes les plus fragilisées présentant un handicap psychique, le SAMSAH Renforcé met à disposition un accueil de jour et une équipe pluridisciplinaire composée d'aides-soignantes, d'AMP, d'AES, de psychologues, d'infirmières, d'éducateurs spécialisés et de conseillères en économie sociale et familiale. La conjonction des VAD soutenant la vie quotidienne, des entretiens fixant les objectifs du PPI, de l'accueil sur site favorisant le lien social et l'entraînement de compétences permet une compensation efficiente en direction de cette population.

Ages des personnes accompagnées



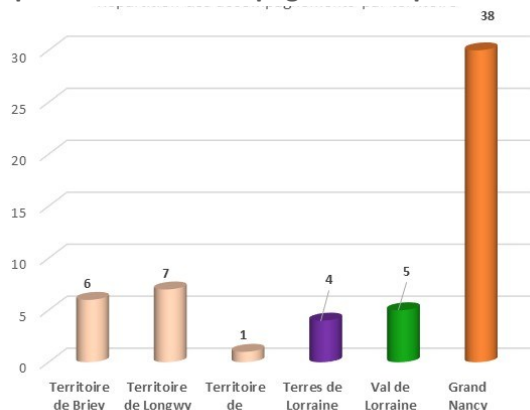
Répartition hommes/femmes



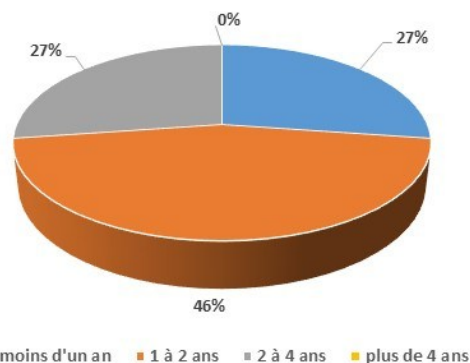
45% de la population accompagnée a moins de 36 ans. Contrairement aux attentes initiales d'orientation envisageant l'accueil prioritaire d'une population vieillissante, il apparaît, après 4 ans de fonctionnement, que le critère d'âge ne constitue pas un indicateur d'orientation, mais que seul le critère de précarisation massive et de carences multiples justifie le besoin d'orientation en SAMSAH RENFORCE. En effet, nous pouvons constater que la population vieillissante est plus représentative sur le SAMSAH (48% pour le SAMSAH contre 26% pour le SR). Nous constatons enfin que la population comprise entre 18 et 25 ans est représentée à hauteur de 20%, ce qui est caractéristique du SR (contrairement au SAMSAH où cette population jeune représente 2% du public).

Pour l'année 2025, la répartition hommes/femmes est presque équivalente avec 51% de femmes et 49% d'hommes. C'est la première année où le pourcentage de femmes accompagnées dépasse celui des hommes. Cela s'explique notamment par un meilleur repérage du SAMSAH RENFORCE et de ses missions. L'année 2025 note ainsi une augmentation de la population féminine à hauteur de 22% et une diminution de la population masculine à hauteur de 22%.

Répartition des accompagnements par territoire



Durée de l'accompagnement

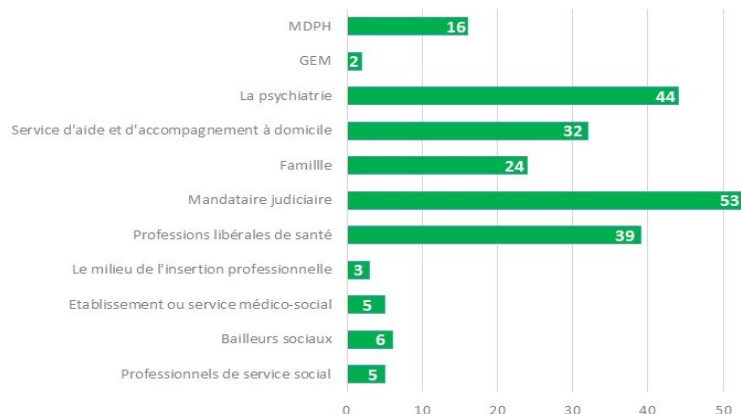


Tout comme l'année 2024, la répartition des personnes accompagnées se situent sur 6 territoires. Le bassin de population majoritaire est toutefois toujours en direction du territoire du Grand Nancy (62%).

73% des personnes accompagnées ont bénéficié d'un accompagnement de moins de 2 ans.

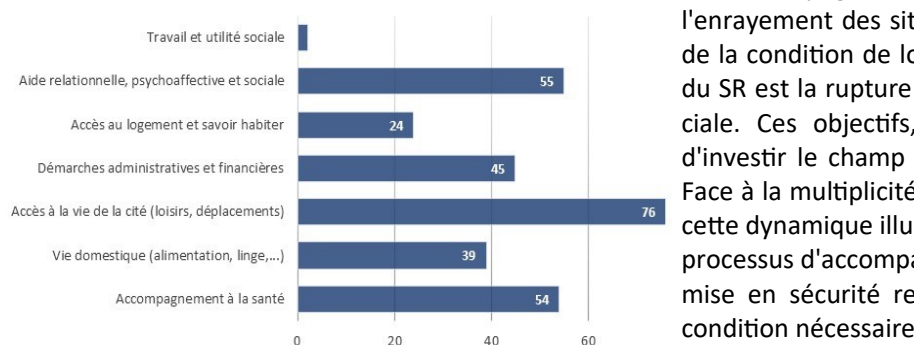
L'accompagnement :

Le réseau partenarial des personnes accompagnées



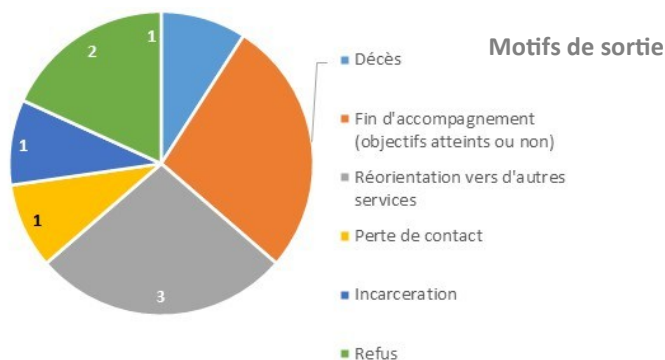
47% des usagers ont un médecin généraliste, ce qui se situe en dessous du pourcentage constaté sur le SAMSAH. Cet indicateur démontre la situation de grande précarité dans laquelle se trouvent les usagers lors de leur orientation. Ces chiffres sont stables par rapport à l'année 2024. En effet, l'accès aux soins somatiques reste un enjeu majeur de l'accompagnement, tout comme l'accès aux soins psychiques. Cela indique la complexité de la prise en compte du corps dans les situations où la précarité sociale et éducative est au premier plan.

Axes travaillés



La question du logement reste prédominante dans le cadre des accompagnements, nous pouvons constater que suite à l'enrayement des situations d'urgence liées à la précarisation de la condition de logement, l'axe prioritaire travaillé au sein du SR est la rupture de l'isolement et le soutien à une vie sociale. Ces objectifs, une fois atteints, permettent ensuite d'investir le champ de la santé et de la vie psychoaffective. Face à la multiplicité des difficultés rencontrées par ce public, cette dynamique illustre la nécessité de la mise en œuvre d'un processus d'accompagnement s'appuyant sur des étapes où la mise en sécurité relative aux besoins fondamentaux est la condition nécessaire à tout engagement.

11 personnes accompagnées sont sorties du service en 2025, soit 18%. Sur ces 11 personnes, 6 d'entre elles ont mis fin à leur accompagnement, 3 ont bénéficié d'une réorientation vers un autre service (MAS, EPAHD, SAMSAH), 1 a refusé l'accompagnement, 1 est décédée.



Points forts du SAMSAH Renforcé :

- L'augmentation des orientations d'un public féminin
- Le maintien actif du projet articulé autour de temps collectifs et individuels, au domicile et à l'Accueil de Jour
- Développement du réseau de partenaires
- La dynamique active des équipes renforcée par l'arrivée d'un collègue diplômé en Activité Physique Adaptée. Celui-ci a permis de donner une réelle plus-value dans les accompagnements menés et favorise la levée de freins pour s'engager ensuite dans des activités socialisantes. Un temps fort convivial et partenarial sous forme d'Olympiades a permis de mettre en valeur cet axe en juillet 2025.
- Un départ en séjour a eu lieu en juillet 2025 dans les Vosges avec une dizaine d'usagers du SAMSAH R concernés. Les usagers demandent la réitération de ce type de projet pour les années à venir avec l'ambition de constituer une Commission Loisirs favorisant l'implication et l'engagement des usagers dans la mise en œuvre de leur projet de loisirs/vacances.

Points d'amélioration:

- Mieux définir, en direction de la MDPH, la typologie du public orienté vers le service
- Formation autour de la problématique d'addiction

Perspectives 2026

- Maintien de la dynamique et de la pédagogie de l'accompagnement,
- Utilisation de l'appartement d'urgence acquis en 2025

SERVICE D'AIDE A DOMICILE

(SAD)



Le Service d'Aide à Domicile (SAD) d'Espoir 54 s'inscrit dans une logique d'accompagnement global des personnes en situation de handicap psychique, en intervenant directement sur leur lieu de vie. Il constitue un maillon essentiel du parcours des personnes accompagnées, en complémentarité étroite avec les dispositifs SAVS et SAMSAH.

Le SAD, intégré au fonctionnement des MAPH-Psy, est spécifiquement destiné aux personnes qui ne peuvent mobiliser un service d'aide à domicile classique en raison de la complexité de leurs besoins. Il agit ainsi comme un levier opérationnel complémentaire, permettant d'apporter des réponses adaptées et sécurisées au domicile.

Rôle du service

Le SAD permet d'apporter une réponse concrète aux besoins du quotidien en accompagnant les personnes dans :

- les actes essentiels de la vie quotidienne;
- le maintien dans le logement;
- le développement de l'autonomie;
- l'accès à la vie sociale.

Il contribue à la mise en œuvre de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) et à la traduction opérationnelle des plans d'accompagnement.

Le SAD-Aide constitue un outil de sécurisation des parcours, et non un dispositif de substitution.

Spécificité d'intervention

Le SAD intervient dans une logique de parcours, avec pour objectif :

- de prévenir les ruptures d'accompagnement

Articulation avec les autres dispositifs

Le SAD s'inscrit dans une complémentarité étroite avec le SAVS et le SAMSAH :

- SAVS / SAMSAH → coordination, projet de vie, développement des compétences
- SAD → mise en œuvre concrète, entraînement aux compétences, compensation

Cette organisation permet :

- de fluidifier les parcours
- de réduire les listes d'attente
- d'optimiser l'utilisation des ressources
- de soutenir les capacités d'agir des personnes
- de favoriser leur maintien en milieu ordinaire

Il permet également de préparer et accompagner le relais vers un service d'aide à domicile classique, dès que les conditions sont réunies.



Contexte d'activité 2025

L'année 2025 est marquée par :

- une augmentation des besoins d'accompagnement à domicile
- une complexification des situations
- une volonté accrue de maintien en milieu ordinaire

Dans ce contexte, le SAD représente un outil essentiel d'adaptation du dispositif global, permettant d'apporter des réponses souples et individualisées.

Ressources humaines

En 2025, le Service d'Aide à Domicile mobilise : 12,51 ETP

Le service repose sur une équipe pluridisciplinaire comprenant :

- travailleurs sociaux
- AES / aides-soignants
- appui des psychologues et des équipes encadrantes

Organisation et fonctionnement

Le SAD fonctionne en lien étroit avec l'ensemble des services des MAPH-Psy.

Son organisation permet :

- une approche globale et coordonnée
- une intervention au plus près des besoins
- une continuité dans les parcours

Il constitue également un outil de médiation et de relais avec les services d'aide à domicile de droit commun.

Points forts du SAD :

- Intervention au domicile, au plus près du lieu de vie;
- Adaptation fine aux besoins spécifiques des personnes;
- Complémentarité avec les dispositifs SAVS et SAMSAH;
- Contribution à la sécurisation des parcours;
- Soutien au maintien de l'autonomie.

Points d'amélioration:

- Ajustement des moyens face à l'augmentation de l'activité;
- Renforcement de la lisibilité du service dans les parcours.



Perspectives 2026

- Renforcement de la coordination avec les services SAVS et SAMSAH
- Développement et structuration du service
- Adaptation aux besoins croissants du territoire
- Poursuite du travail en réseau
- Le SAD devra consolider sa place comme un outil structurant des parcours, permettant d'articuler autonomie, compensation et inclusion dans la cité

Dispositif d'Insertion en Milieu Ordinaire de travail (DIMO)

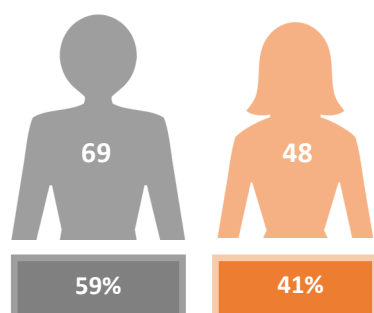


Le Dispositif d'Insertion en Milieu Ordinaire de travail intervient auprès de personnes en situation de handicap psychique dans le cadre des Prestations Appuis Spécifiques (PAS), en tant que prestataire de l'Agefiph. 2025 est la première année pleine de ce nouveau marché, aussi, l'analyse statistique des données collectées n'est pas toujours aisée à réaliser.

L'équipe de professionnels du DIMO intervient sur deux départements (Meurthe-et-Moselle et Vosges) en appui des prescripteurs - référents de parcours des personnes bénéficiaires. Les PAS visent à apporter un appui expert aux prescripteurs (employeurs, service publique de l'emploi) sur les situations de handicap rencontrées par les bénéficiaires et à proposer des moyens de compensations pour sécuriser le parcours professionnel de ces personnes.

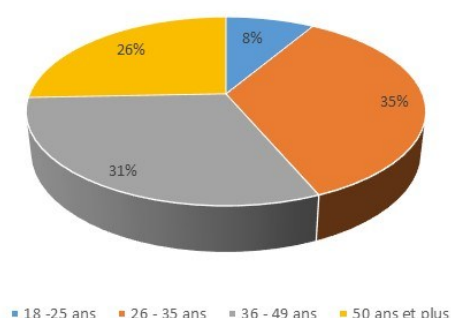
Caractéristiques des personnes accompagnées et prestations :

Répartition hommes/femmes



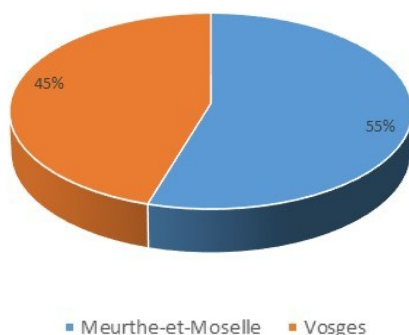
La part d'hommes accompagnés sur le marché est en progression, passant de 56% à 59%.

Age des personnes accompagnées



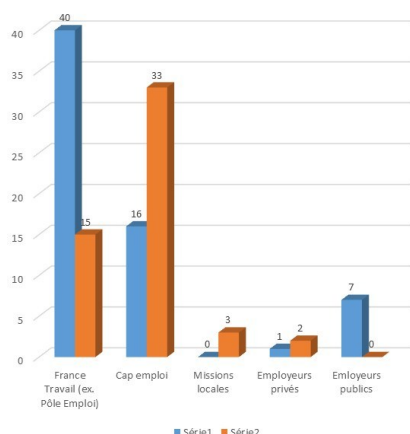
La répartition des orientations par tranche d'âge ne révèle pas de différence significative par rapport à l'année précédente, même si les proportions tendent à s'équilibrer.

Répartition des prestations par département



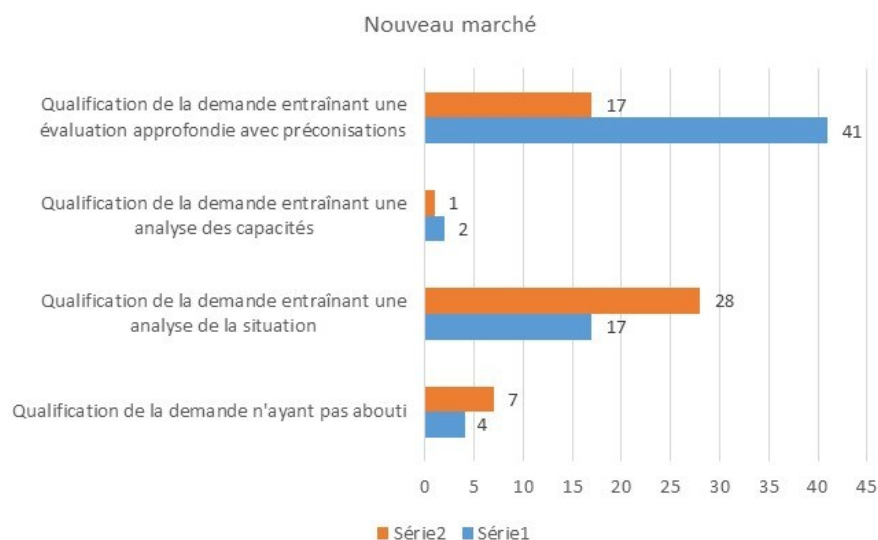
La Meurthe-et-Moselle reste le territoire qui prescrit le plus, avec une très forte proportion de prestations nancéennes.

Répartition des prestations par prescripteur



On constate toujours un fort décalage dans la représentation des prescripteurs par département. En effet, l'implantation des professionnels au sein même des agences de Cap Emploi dans les Vosges, à travers la mise à disposition de locaux, facilite la mise en relation et favorise le nombre de prescriptions par Cap Emploi dans les Vosges. Alors qu'en 2024 il n'y avait aucune orientation réalisée par les employeurs privés, 3 orientations ont été réalisées en 2025. Les employeurs publics prescrivent également davantage, mais uniquement en Meurthe-et-Moselle.

Répartition des prescriptions par type de prestations / modules



Le nombre de qualification de la demande n'ayant pas abouti à la mise en œuvre d'un module d'appui spécifique démontre une meilleure connaissance des prestations par les prescripteurs.

On observe en 2025, une forte proportion de prestations entraînant une analyse de situation dans les Vosges, alors que les évaluations approfondies avec préconisations sont plus représentées en Meurthe-et-Moselle.

Point fort du DIMO :

Des actions d'information/sensibilisation à destination de potentiels prescripteurs ont été réalisées par l'équipe de professionnels intervenant sur le Dispositif d'Insertion en Milieu Ordinaire de Travail. Ce travail a permis une meilleure compréhension du marché par les prescripteurs, mais aussi de renforcer l'interconnaissance entre les structures.

Nous constatons une hausse des prescriptions et des heures réalisées par les professionnels pour la réalisation des prestations.

Point d'amélioration :

Les actions de sensibilisation devront se poursuivre sur l'année 2026. L'actuel marché est financé d'une part par les heures réalisées au titre des prestations, et d'autre part par une partie forfaitaire, ne pouvant dépasser 20% du coût du volume horaire. Ainsi il est impératif de poursuivre la dynamique de hausse enclenchée, ce qui nous permettra de valoriser au plus juste les actions réalisées dans le cadre des forfaits.

Perspectives 2026

La sensibilisation et l'information reste un objectif pour l'année 2026, pour permettre d'accroître le nombre de prescriptions pour des personnes qui rencontrent des freins dans leur parcours professionnel du fait de leur situation de handicap.

Les Appuis Spécifiques Espoir 54 (ASE)

Opération N° - 202402388

Du 1er Janvier 2024 au 31 Décembre 2025

Budget total de 488 736,50 € dont montant conventionné demandé au FSE+ : 347 736,22 €

<https://espoir54.org/etre-accompagne/appuis-specifiques-2/>

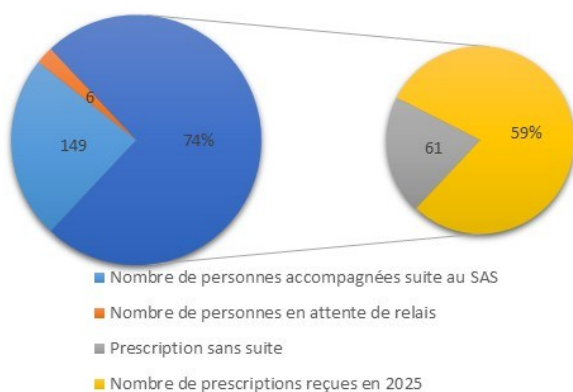


Cofinancé par
l'Union européenne

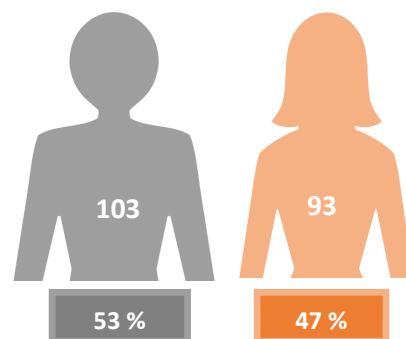
Les Appuis Spécifiques Espoir 54 ont pour objectif de proposer un accompagnement spécifique aux personnes en souffrance psychique et en grande précarité dans leur insertion sociale et professionnelle. Renouvelée en 2024, la convention propose désormais une modalité unique d'accompagnement sur 12 mois et s'oriente davantage sur les questions de la santé et du bien-être dans le parcours d'insertion des personnes en grande précarité afin de lever les freins en lien avec leur souffrance psychique. L'accompagnement d'Espoir 54 intervient en complément du suivi socio-professionnel déjà en place afin d'appréhender la personne dans sa globalité. Les personnes concernées sont majoritairement des bénéficiaires du RSA en forte rupture.

Caractéristiques des personnes accompagnées :

Focus sur les SAS

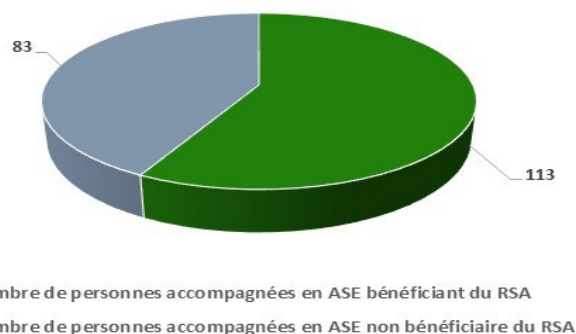


Les SAS sont toujours réalisés par un psychologue d'Espoir 54. Les modalités sont adaptées au fonctionnement propre à chaque MAPH-Psy. Au 31/12/2025, 55 prescriptions étaient en attente de prise en charge sur liste d'attente..

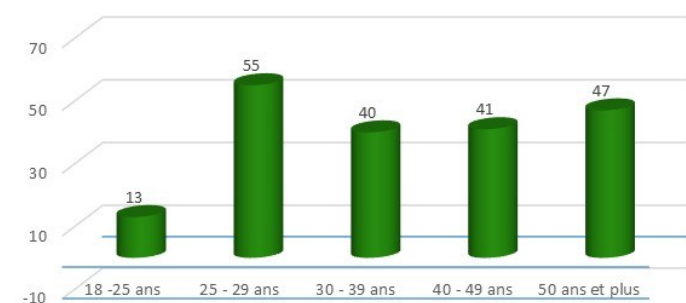


En 2025, 196 personnes ont été accompagnées dans le cadre des Appuis Spécifiques soit 55 personnes de moins qu'en 2024. Les entrées ont dû être régulées sur la fin d'année 2025 de façon à respecter les modalités quantitatives de la convention biannuelle avec le FSE.

Situation des personnes au regard du RSA

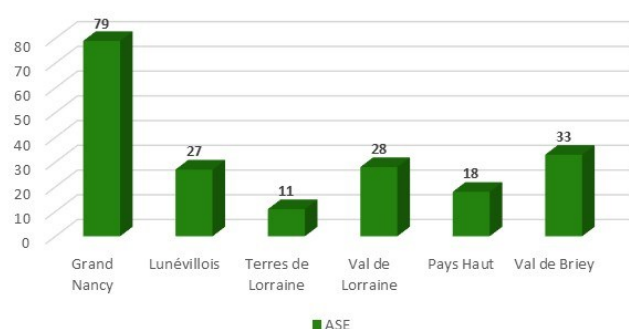


Le nombre de personnes accompagnées bénéficiaires du RSA représente 57,7 %. Ce taux est stable par rapport à 2024 mais reste légèrement en-deça des attendus du CD 54. Espoir 54 n'a pas vocation à sélectionner les personnes accompagnées au regard de leur statut de bénéficiaire du RSA. Les référents territoriaux insertion qui valident les prescriptions sont sensibilisés à cette question.



Près de 35% des personnes accompagnées ont moins de 30 ans ce qui constitue une augmentation de 10% par rapport à 2024. Nous pouvons imaginer au regard de cet indicateur que la population jeune se précarise de plus en plus. Les données scientifiques confirment que la santé mentale des jeunes se fragilise. (1 jeune sur 3 présente des signes de dépression, 25% d'entre eux ont des idées suicidaires.)

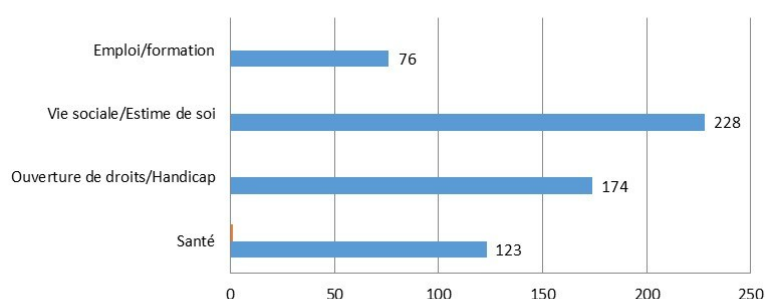
Répartition des accompagnements par territoire



Comme chaque année, bien qu'en baisse, c'est sur le territoire du Grand Nancy que le nombre de personnes accompagnées est le plus important (environ 40%). Une baisse est également identifiable sur le Territoire Val de Lorraine. Ces baisses s'expliquent entre autre par la régularisation d'entrées réalisée en fin d'années puisque le nombre d'orientations n'a pas diminué. Les autres territoires restent relativement stables.

L'accompagnement :

Domaines travaillés



Au-delà des axes présentés ci-contre, d'autres domaines sont fréquemment travaillés comme le logement, la mobilité ou le budget. Il est cependant plus pertinent que ces axes soient travaillés par les référents de parcours de façon à ce que les professionnels d'Espoir 54 puissent prioritairement soutenir les problématiques qui requièrent les compétences spécifiques d'Espoir 54.

Points forts des mesures d'Appuis Spécifiques :

L'action Appuis Spécifiques Espoir 54 a été saluée tant pour son intérêt pour le public concerné que pour la qualité des prestations proposées. La forte mobilisation de cette action confirme cette année encore la confiance que les partenaires nous octroient. Les ASE s'imposent comme un soutien aux coordinateurs de parcours socioprofessionnel et un levier fort pour les publics précarisés et en souffrance psychique.

Point d'amélioration :

AMELIORER LE LIEN PRESCRIPTEUR/PRESTATAIRE : Nous constatons une augmentation des prescriptions sans suite.

2 hypothèses peuvent expliquer la difficulté à initier les accompagnements dans certains cas.

- Le temps qui a pu s'allonger en raison des listes d'attente entre la réception et la prise en charge de l'accompagnement. Cette durée a significativement baissé au premier trimestre 2026 et ne devrait plus constituer un facteur de risque de prescription sans suite.

- Une difficulté pour le prescripteur de présenter Espoir 54 et la mesure ASE : pour palier cela, nous proposons de modifier la pratique actuelle et d'organiser, autant que possible, la première rencontre en présence du prescripteur. Cette pratique permettra ainsi de mobiliser davantage le prescripteur sur toute la durée de l'accompagnement et d'améliorer l'adhésion et la compréhension de la personne accompagnée.

Perspectives 2026

CONSIDERER LES CHANGEMENTS A VENIR :

- Une nouvelle offre sensiblement similaire aux ASE 54 vient de voir le jour. Un travail en partenariat avec son porteur devra être mené afin de travailler dans la meilleure complémentarité possible
- Projet d'ouverture de locaux sur le territoire Val de Lorraine : depuis plusieurs années, le nombre de personnes accompagnées sur le territoire Val de Lorraine est en augmentation sur l'ensemble des dispositifs d'Espoir 54 et particulièrement dans le cadre des ASE. Afin de proposer la meilleure qualité d'accompagnement aux usagers concernés et une Offre de services homogène sur l'ensemble des territoires, Espoir 54 compte ouvrir une extension de la MAPH-Psy de Toul sur ce territoire aux horizons 2026.
- Changement de coordination de l'action Appuis Spécifiques au sein de l'équipe de direction, Mme LEONIO Vanessa, cheffe de service de la MAPH-Psy de Longwy prend le relais de Mme BEFVE Emilie qui portait l'action depuis de nombreuses années.

Dispositif de Transition et d'Accompagnement (DTA)



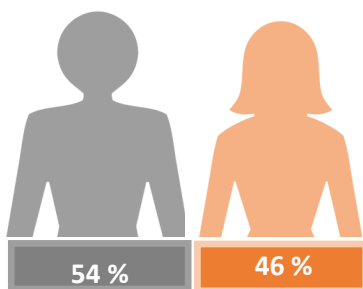
Le nombre d'admissions reste stable en 2025 même s'il reste inférieur à notre capacité d'accueil. En 2025, il était prévu une présentation du dispositif auprès des internes du CPN lors des renouvellements d'internes afin de les informer sur le dispositif et d'insister sur la nécessité d'un accompagnement centré sur l'inclusion sociale et le projet de vie en complémentarité du projet de soin. Malheureusement, en raison de contraintes organisationnelles, cette rencontre n'a pas eu lieu. Nous espérons pouvoir mieux anticiper l'organisation de cette rencontre pour l'année 2026.

Le nombre de personnes refusées sur le dispositif a de nouveau baissé (4 à 2) et cela témoigne d'une bonne communication entre nos services et les unités du CPN concernant les critères d'exclusion du DTA.

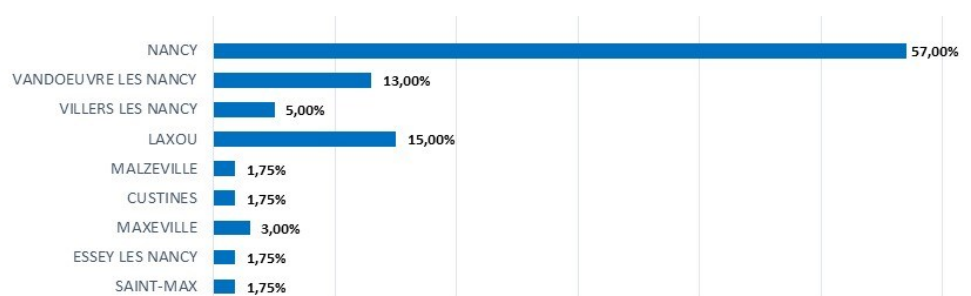
Il est à noter que le nombre d'accompagnements hors cadre s'est stabilisé (5). Certainement en raison de l'allongement de la durée d'accompagnement à 12 mois. Ainsi, le hors cadre a principalement été utilisé pour des relais dans l'attente d'une entrée dans un autre dispositif (SAVS, SAMSAH). Enfin, l'effectif global des accompagnements a légèrement augmenté en passant de 51 personnes accompagnées en 2024 à 54 en 2025.

Caractéristiques des personnes accompagnées :

Répartition hommes/femmes

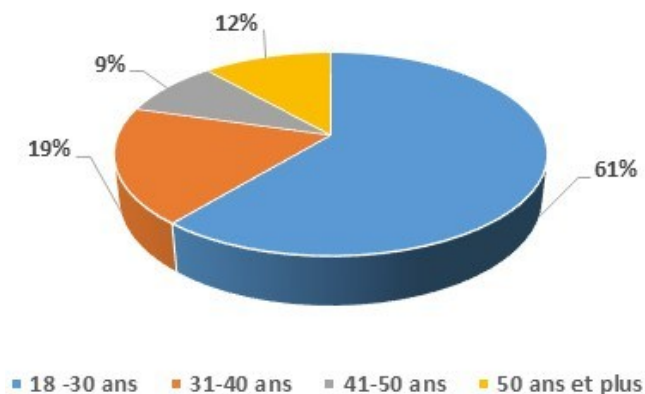


Répartition géographique des personnes accompagnées



Le nombre de femmes accompagnées est légèrement inférieur à celui des hommes.

Age des personnes accompagnées

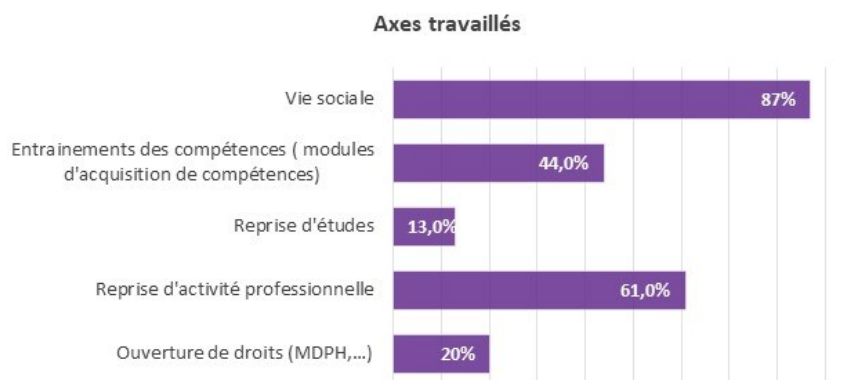


En 2025, la moyenne d'âge des personnes accompagnées diminue au regard de celle de 2024. On remarque également que la proportion des 18/30 représente près de deux tiers des personnes accompagnées.

On peut également souligner que 80% des personnes accompagnées en 2025 ont moins de 40 ans. Ainsi, les orientations sur le dispositif concernent préférentiellement un public jeune pour lutter contre la chronicité dans le sanitaire. Toutefois, les équipes du CPN sollicitent également le DTA pour des publics moins jeunes afin de favoriser leur inclusion sociale dans la cité et lutter contre le risque de ré-hospitalisation.

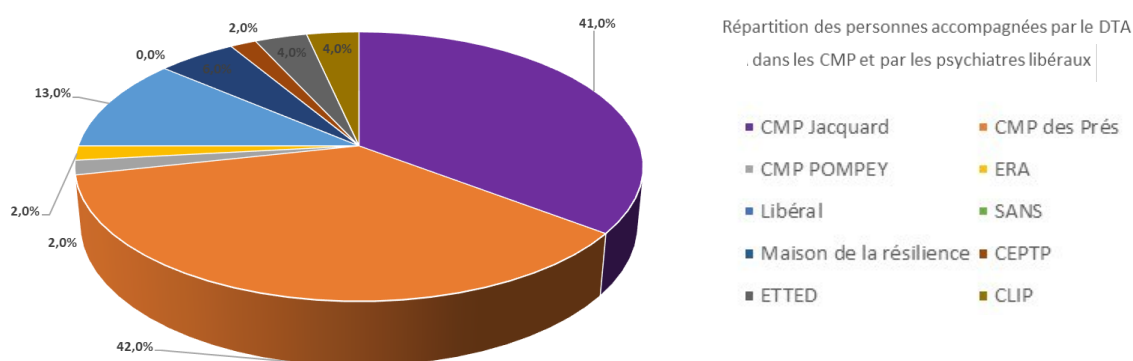
Pour la catégorie 18/30 ans, les femmes et les hommes se répartissent à part quasi-égale. Cette égale répartition se maintient également pour la catégorie 31/40 ans.

L'accompagnement :



On peut dégager 3 axes principaux d'accompagnement :

L'accès à une vie sociale reste très largement la demande prédominante des usagers, du fait de leur isolement. Ensuite, l'utilité sociale (la reprise d'études et la reprise d'activité professionnelle) représente 74% des demandes. Enfin, l'entraînement de compétences afin de maintenir et développer leur autonomie est demandé par près d'une personne accompagnée sur deux.



Points forts du Dispositif de Transition et d'Accompagnement

L'année 2025 aura permis au DTA de faire évoluer l'utilisation du collectif au sein de la MAPH-Psy de Vandoeuvre et Espoir 54. Notamment pour les profils les plus en difficulté pour investir des lieux de socialisation en milieu ordinaire. Nous avons pu constater que ces temps collectifs au sein de la MAPH-Psy étaient un levier efficace pour lutter contre la stigmatisation et l'auto-stigmatisation. On a vu certains usagers s'appuyer sur ces temps collectifs pour renforcer leur estime de soi et se remobiliser avec plus de confiance autour de leur projet de vie.

Point d'amélioration

Le renforcement de l'étayage par le groupe de pairs en favorisant des temps collectifs spécifiques au DTA. Pour certains usagers du DTA, cela pourrait constituer un appui nécessaire à la remobilisation vers des projets de vie liés à l'utilité sociale.

Perspectives 2026

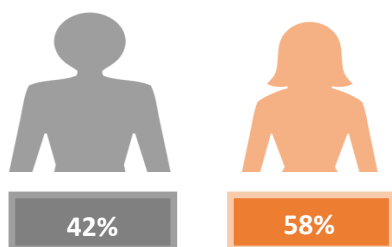
L'année 2026 permettra d'expérimenter le DTA pour des usagers en provenance des CMP et, probablement, faire évoluer nos modalités d'accueil et d'accompagnement afin de nous ajuster au plus près des besoins des usagers et des sollicitations des équipes soignantes.

Equipe Pluridisciplinaire dédiée aux Situations d'Incurie dans le Logement (EPSIL)



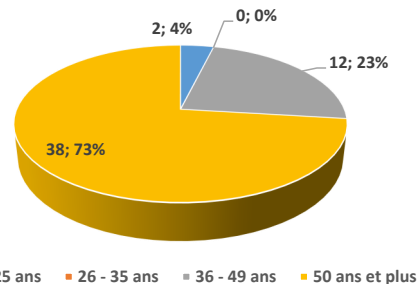
Le dispositif EPSIL vise à prendre en charge les situations présentant un problème sanitaire aggravé en raison du mode d'occupation du logement, caractérisé par une accumulation excessive de déchets, d'objets ou d'animaux et une extrême saleté. L'équipe pluridisciplinaire intervient à la demande du Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne et Non Dégénéré 54 (PDLHIND 54) lors du Comité Technique Habitat Indigne (CTHI).

Répartition hommes/femmes



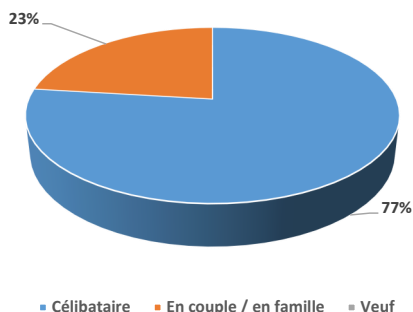
Caractéristiques des personnes accompagnées :

Age des personnes accompagnées

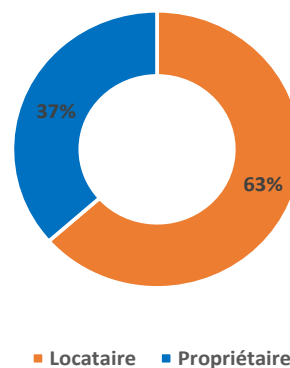


L'âge moyen des personnes accompagnées est de 60 ans.

Situation familiale des personnes accompagnées

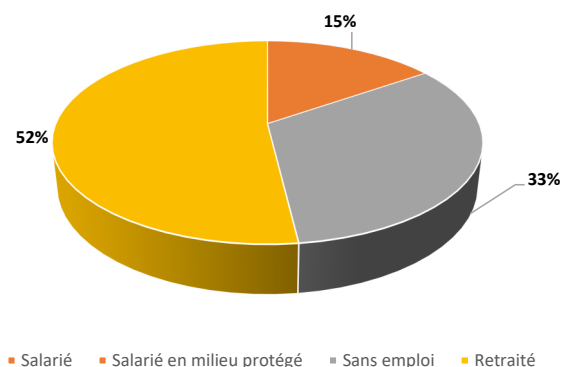


Situation au regard du logement

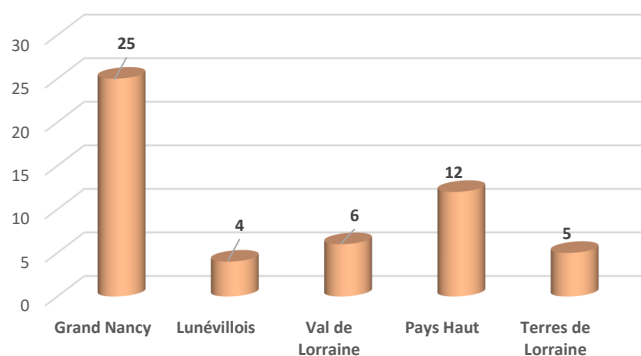


8% des personnes accompagnées sont en couple. 12% vivent seules avec des enfants dont la moitié sont des enfants mineurs. Ces enfants mineurs sont connus des services sociaux de secteur ou de l'aide sociale à l'enfance.

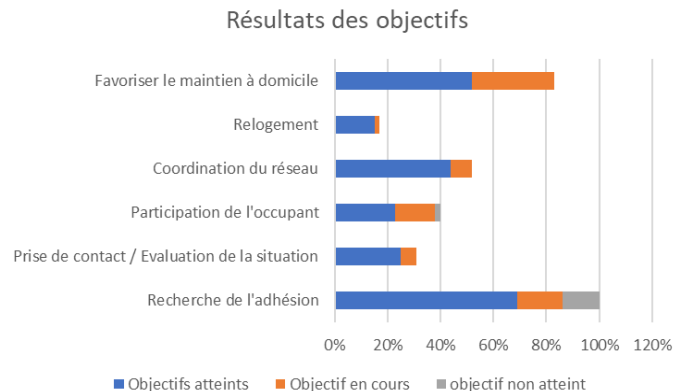
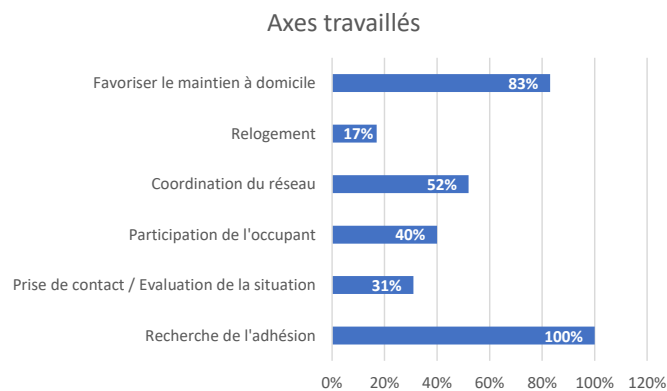
Situation au regard de l'emploi



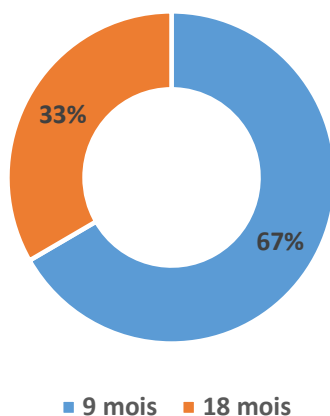
Répartition des accompagnements par territoire



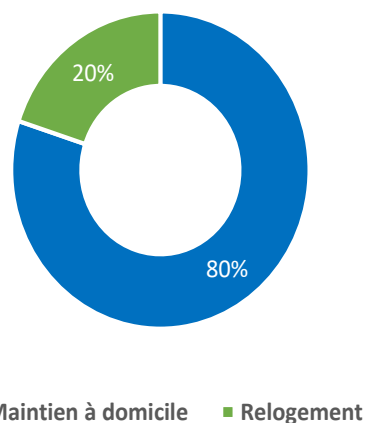
L'accompagnement :



Durée de l'accompagnement



Situation à la fin de l'accompagnement par EPSIL



Point fort du dispositif :



L'EPSIL a été invitée par la Métropole du Grand Nancy à la journée du Village des Solidarités ce qui a permis de rencontrer d'autres associations du territoire.

Perspectives 2026

- Espoir 54 souhaiterait réfléchir avec les financeurs du dispositif sur une formalisation d'une convention multipartenaire.
- Le programme de formation « accompagner les personnes en situation d'incurie » sera mis en œuvre en 2026.

Dispositif Utilité Sociale Pour Tous

Le service « Utilité Sociale pour Tous » s'inscrit dans une démarche de rétablissement en santé mentale en permettant aux personnes accompagnées de retrouver une place active et reconnue dans la société.

À travers des actions de bénévolat et d'engagement citoyen, il favorise le développement du pouvoir d'agir, valorise les compétences et renforce le sentiment d'utilité sociale.

Ce dispositif contribue ainsi à l'inclusion des personnes, tout en participant à la déstigmatisation de la santé mentale et à une meilleure reconnaissance de leur place dans la Cité. Il s'appuie sur une dynamique partenariale pour proposer des actions adaptées aux capacités et aux aspirations de chacun.

Il permet de redonner du sens au quotidien et de soutenir des parcours plus autonomes et valorisants.

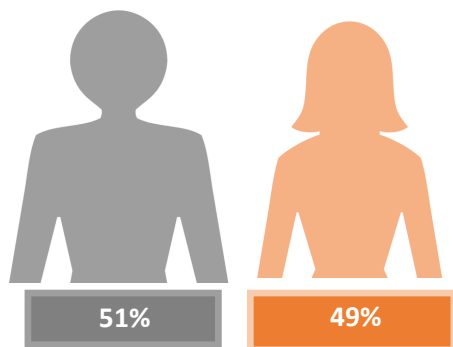
Dispositif Bénévoles Intérim' (Dispositif Utilité Sociale Pour Tous)



Le dispositif Bénévoles Intérim' est un **outil d'accompagnement** à la pratique d'une **activité bénévole** au cœur de la cité, pour des personnes en situation de handicap psychique. Il fait partie des divers outils proposés aux usagers de la Maison d'Accompagnement des Personnes Handicapées Psychiques (MAPH-Psy) de Nancy dans le cadre de leur accompagnement. Il peut être utilisé par l'ensemble des services de la MAPH-Psy.

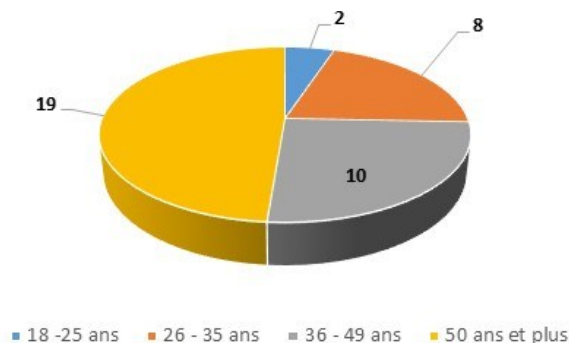
Le dispositif apporte **une réponse adaptée au besoin d'utilité sociale** exprimé par certains des adhérents-usagers. Trop fragilisées par la maladie, certaines personnes ne peuvent pas ou plus exercer un emploi salarié mais expriment toutefois l'envie d'avoir **une activité valorisant leurs compétences**.

Répartition hommes/femmes



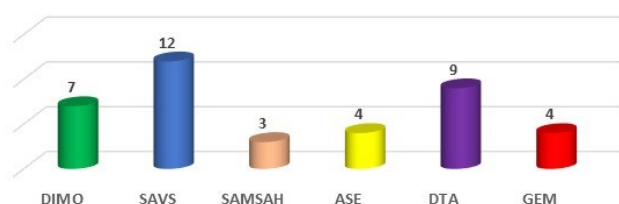
Nous constatons que la répartition Hommes/Femmes sur le dispositif est stable et en corrélation avec la répartition des personnes accompagnées sur la MAPH-Psy de Nancy.

Age des personnes accompagnées



La **majorité des bénévoles a 50 ans et plus**, les jeunes adultes étant peu représentés. Cette répartition s'explique notamment par **le vieillissement du noyau historique** de bénévoles engagés depuis plusieurs années.

Répartition des participants par service d'origine



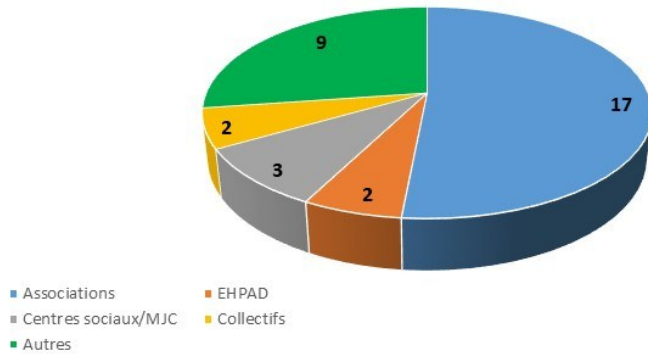
Le noyau dur provient du **SAVS et du DTA**. Les bénévoles venant du GEM sont nécessairement d'anciens bénéficiaires des différents services d'ESPOIR 54.

On observe également une augmentation du nombre d'usagers provenant de la MAPH-Psy de Vandoeuvre.

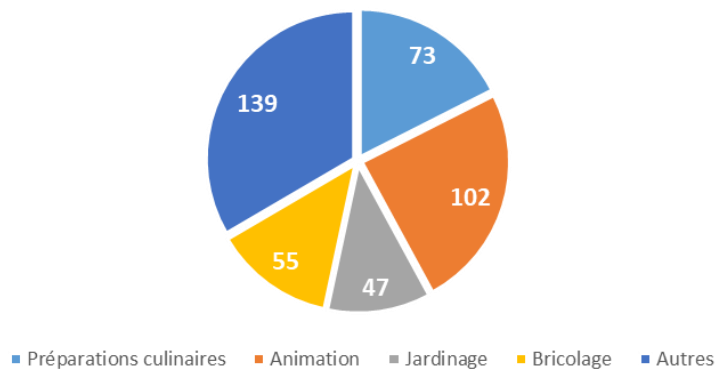
Les objectifs du dispositif Bénévoles Intérim' :

- Répondre à un besoin de sentiment d'utilité sociale
- Valoriser et développer les compétences
- Aider à l'intégration de la personne dans la cité
- Déstigmatiser le handicap psychique

Organismes bénéficiaires des actions de bénévolat



Missions de bénévolat menées



La **diversification** du réseau de partenaires révèle **un réel besoin de la part** des acteurs territoriaux de nos "coups de pouce" en bénévolat. La fidélité de nos partenaires historiques montre également que les diverses **compétences des membres du dispositif** ne sont pas négligeables.

Au total, **39** personnes accompagnées par l'association Espoir 54 ont pu bénéficier du dispositif, ce qui représente un total de **2326,5 heures** sur **416 missions**. L'activité générale de Bénévoles Intérim' est assez constante d'année en année.

Points forts du dispositif :



Afin de favoriser **l'autodétermination et l'Empowerment**, plusieurs **missions en autonomie** ont été consolidées et d'autres ont vu le jour en 2025 (Brico décor, Jeux de rôles, Jeux de plateau, Retape Info, Karuta, informatique...).



Bénévoles Intérim' a participé activement à de nombreuses **missions de sensibilisation à la santé mentale**, comme les SISM, la JPSM, la Journée des partenaires, le Village Santé Mentale, le Village des associations ou des interventions à l'IRTS, permettant de **déstigmatiser les troubles psychiques tout en valorisant leur engagement citoyen et social**.

Point d'amélioration :



Un point à améliorer pour 2026 sera la **centralisation des données du dispositif**.

Actuellement, les informations sont dispersées dans de nombreux dossiers, tableaux ou documents différents, ce qui complique la lecture générale du dispositif et ne permet pas de disposer de données chiffrées individuelles pour chaque membre de Bénévoles Intérim'. Avec le passage prochain au logiciel AIRMES, **toutes les informations seront regroupées**, facilitant le suivi individuel des bénévoles et la coordination globale du dispositif.

Perspectives 2026

De nouvelles missions ont été proposées par les bénévoles ou à la demande des partenaires, à savoir :

- Projet de co-construction d'une ferme pédagogique au CPN,
- Participation aux Places à VivreS santé mentale en partenariat avec LORTIE,
- Animation d'un Webinaire à l'attention du GRESM (Groupe de Réflexion sur l'Ergothérapie en Santé Mentale),
- Participation à l'organisation du Mai de la Cure d'Air,
- Proposer peut-être des nouvelles formations selon les vœux des usagers (PSC-1, gestion de crise...).

A partir de 2026, **des dispositifs d'utilité sociale**, inspirées notamment de l'expérience Bénévoles Intérim' à Nancy et Com'Psy à Briey, **seront développés au sein des autres MAPH-Psy d'Espoir 54**, avec le soutien financier du CD54. Cette dynamique s'inscrit dans une volonté institutionnelle **de reconnaître la place de l'utilité sociale des personnes en situation de handicap psychique ou en souffrance psychologique**.

Chaque MAPH-Psy sera invitée à concevoir un dispositif adapté à son territoire, afin de permettre aux personnes de s'engager, de se sentir utiles et reconnues, dans le respect de leurs capacités et de leurs rythmes.

Dispositif Com'Psy (Dispositif Utilité Sociale Pour Tous)

Com'Psy est un dispositif qui apporte une connaissance de la maladie psychique au travers le témoignage de vie, d'un groupe de Pairs aidants écoutants, en multipliant les rencontres, les échanges et les actions.

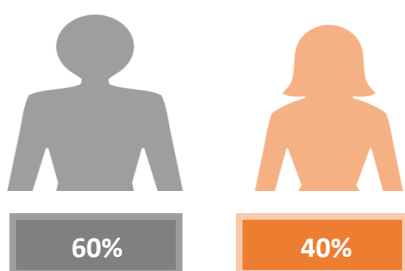
Com'Psy fait partie des outils de communication et de partage de la Maison d'Accompagnement des Personnes Handicapées Psychiques (MAPH-Psy) de Briey.

Il permet de répondre aux besoins d'être compris, de réduire la stigmatisation et l'exclusion sociale. Le dispositif apporte une réponse adaptée aux besoins de compréhension horizontale entre l'usager et le pair aidant écoutant. Le dispositif a un rôle d'utilité sociale pour le groupe. Cette démarche renforce leur confiance, l'estime de soi et leur permet d'avancer doucement vers le chemin du rétablissement.

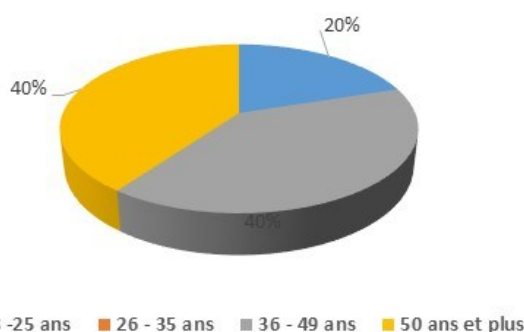
Ce dispositif permet une communication aisée et touchante parce qu'elle est faite par des personnes concernées.

Les interventions auprès des différents publics sont à développer pour déstigmatiser le regard que les gens peuvent porter sur la maladie psychique.

Répartition hommes/femmes



Age des personnes accompagnées



Toutes les personnes présentes en 2024 font partie du dispositif en 2025

Points forts du dispositif :

- 3 juin 2025 : Présentation des différents objectifs du groupe Com'Psy à l'ESAT de BRIEY. L'objectif étant de sensibiliser les professionnels sur les troubles psychiques. Une précédente intervention avait eu lieu en 2023 et la responsable a souhaité que l'expérience se renouvelle pour tous les salariés.
- Le 10 octobre 2025 : intervention à l'ESAT de Villers-La-Montagne afin de sensibiliser les professionnels aux troubles psychiques. En effet, il y a quelques années, les personnes ayant un handicap psychique étaient moins nombreuses dans cet établissement.
- Le 17 octobre 2025 : Dans le cadre de la SISM, "Com'Psy" était présent à l'espace François de Curel à JOEUF pour expliquer le dispositif aux personnes présentes.

Perspectives 2026

L'investissement est porté dans la continuité des interventions, du partage de témoignages avec pour perspective de se diriger et de s'impliquer en matière de prévention en direction des plus jeunes. De pouvoir aussi élargir le socle de base de Pair aidants bénévoles. Cela inclura la nécessité au groupe de transmettre les formations dont ils ont bénéficié aux nouveaux arrivants.

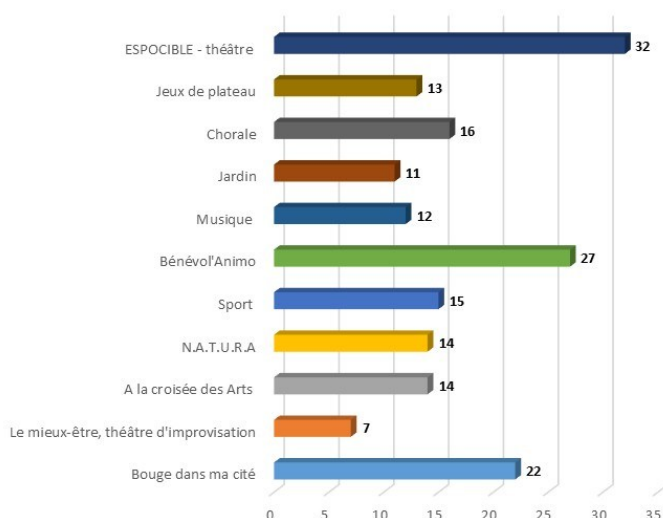
Il faudrait augmenter le nombre de bénéficiaires du dispositif en sensibilisant d'autres personnes à la transmission de leur vécu si cela est possible.

L'embauche d'un animateur d'utilité sociale va certainement dynamiser le groupe et relancer les envies de "partage d'expériences", il serait intéressant de pouvoir sensibiliser les professionnels de l'éducation populaire du territoire et les adolescents, et de poursuivre les interventions dans les ESAT, écoles d'infirmiers et Lycée.

En 2025, l'association a pu bénéficier, comme les années précédentes, de subventions de la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail Nord-Est (CARSAT), de l'AG2R la Mondiale pour la mise en place de différents ateliers. Ces ateliers bénéficient également du financement de l'Agence Régionale de Santé Grand Est et du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle.

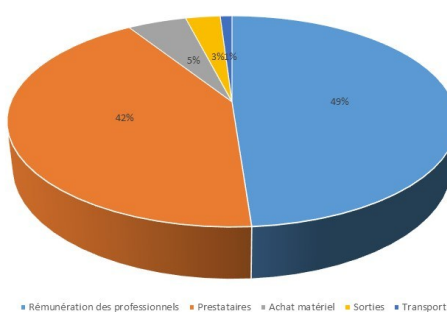
Intégrés aux dispositifs de prévention du risque suicidaire de la CARSAT et d'AG2R La Mondiale, ces ateliers ont pour objectif de promouvoir l'estime de soi, de stimuler l'entraide et le partage de compétences, et de renforcer la cohésion sociale des participants.

Nombre d'usagers par atelier

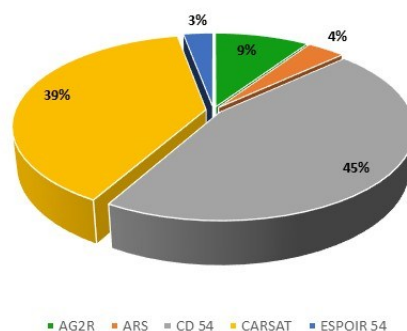


Au total, 183 personnes ont participé aux ateliers proposés sur les MAPH-Psy de Lunéville-Vosges, Toul, Longwy, Briey, Vandoeuvre, Nancy.

Répartition des dépenses



Répartition des recettes



Points forts des ateliers :

Cette année encore de nouveaux partenariats ont été créés avec des établissements tel que la ludothèque de Varangéville, la compagnie des ânes, le centre social Jolibois. L'ensemble des ateliers a joué un rôle déterminant dans le renforcement de l'estime de soi des participants et dans la prévention de l'isolement, en encourageant leur participation à un groupe et en soutenant la création de liens sociaux durables.

Points d'amélioration :

Etre davantage réactifs aux demandes de nos subventionneurs, dont les contraintes évoluent d'une année à l'autre.

Perspectives 2026

Maintenir les partenariats avec l'AG2R la Mondiale et la CARSAT pour de nouveaux ateliers et la poursuite d'ateliers existants qui participent à l'ouverture sur la cité.

Prévention à la Désinsertion Professionnelle (PDP)



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

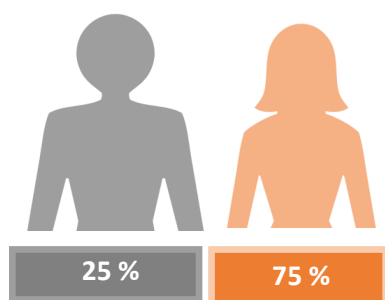
Meurthe-et-Moselle

Ce dispositif est soutenu par la CPAM 54. Il a comme objectif de détecter précocement les assurés en risque de désinsertion professionnelle et leur proposer une Offre de services pour leur permettre d'élaborer et de mettre en œuvre leur projet de reprise du travail. La personne devra acquérir des habilités qui lui permettront d'agir face à un environnement professionnel complexe.

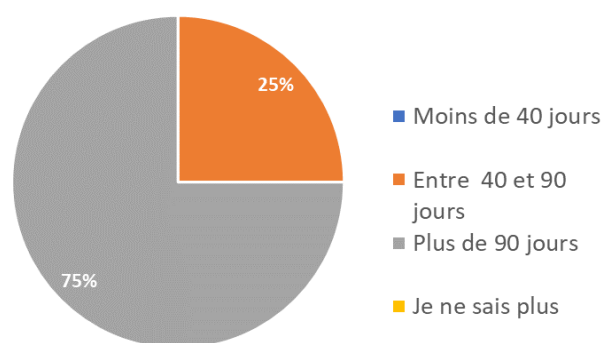
Comme pour le dispositif ASE, le dispositif PDP est un outil de prévention de survenue du handicap d'origine psychique.

Caractéristiques des participants :

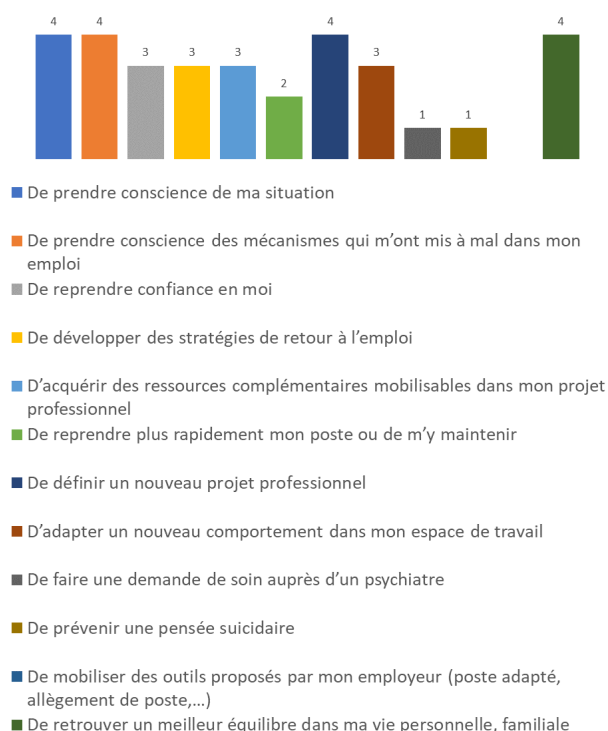
Répartition hommes/femmes



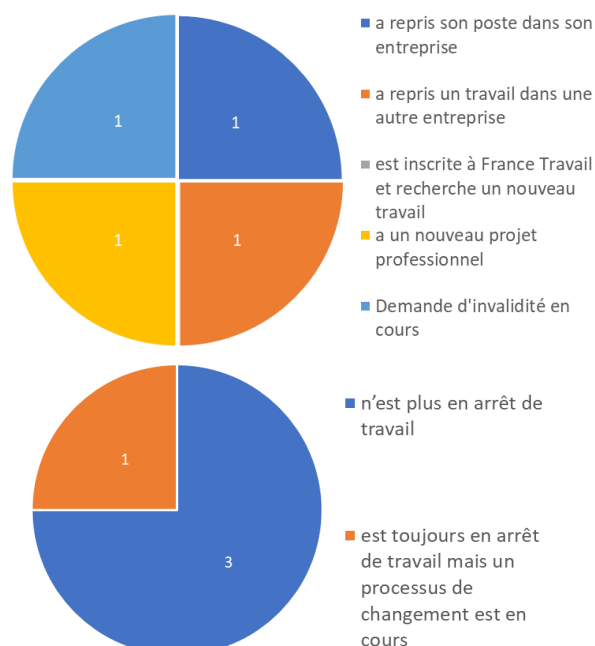
Au départ de son accompagnement, la personne était en arrêt depuis :



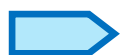
L'accompagnement a permis de :



A la fin du suivi, la personne



Point fort de l'année :



Toutes les personnes accompagnées dans le cadre de ce dispositif ont pu mettre fin à leur arrêt de travail ou ont entamé un processus de changement.

Perspectives 2026

- Ouvrir la possibilité de suivi PDP dans le nord du département

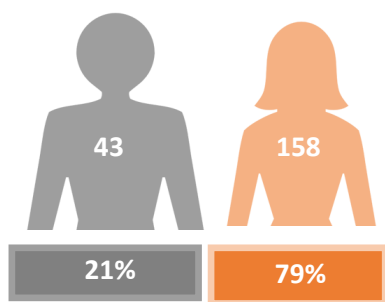
Le service formation et recherches



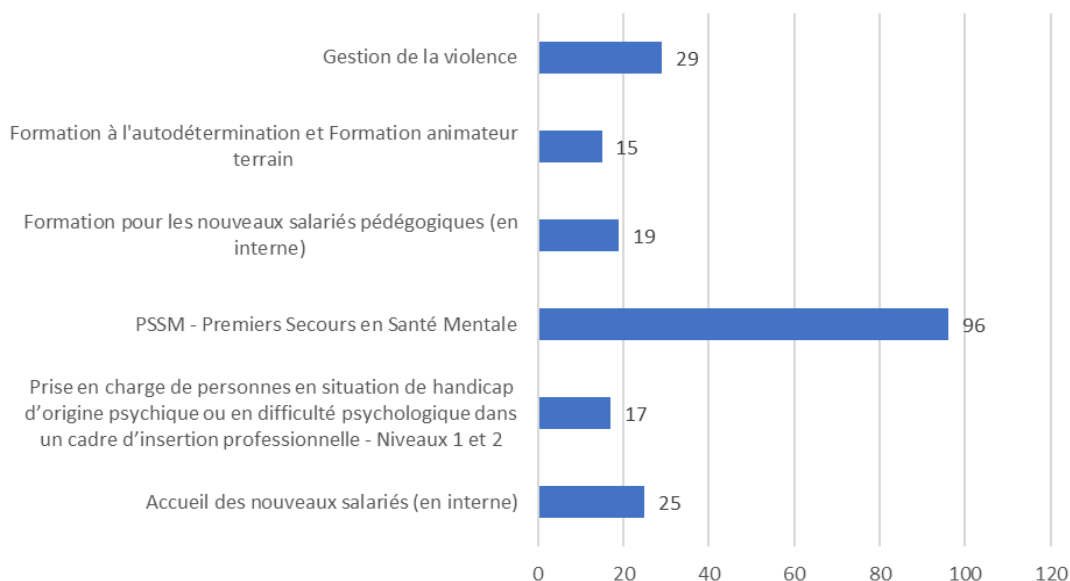
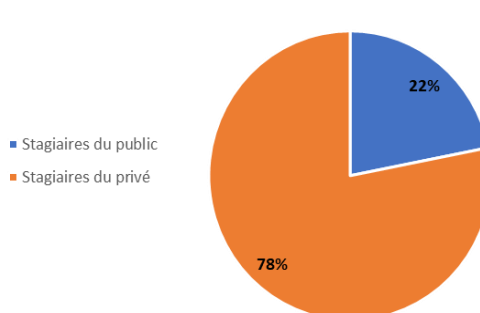
Le service Formation d'Espoir 54 a pour vocation d'apporter un savoir-être et un savoir-faire avec les spécificités du handicap psychique, notamment auprès des professionnels du médico-social ou de l'insertion, de sensibiliser le grand public et de déstigmatiser la maladie psychique. Les bénéficiaires des interventions sont globalement très satisfaits des enseignements apportés, et bien souvent ils souhaitent les renouveler ou les approfondir par le biais d'une action de formation complémentaire.

Caractéristiques des participants :

Répartition hommes/femmes



Répartition des stagiaires par secteur d'activité



Points forts de l'année :



En 2025, Espoir 54 a passé un audit intermédiaire de surveillance relatif à sa certification Qualiopi



Amélioration des pratiques en lien avec l'ensemble des formateurs

Perspectives 2026

- Effectuer l'audit de renouvellement de la certification Qualiopi (qui arrive à expiration début 2027)
- Améliorer les outils de gestion des formations et notamment des questionnaires de satisfaction

Programme d'Aides aux séjours Vacances (APV)

Santé Mentale France / Agence Nationale pour les Chèques Vacances



Le programme d'Aides aux Projets Vacances (APV) SMF-ANCV est un programme d'aide financière à l'attention des adhérents à la Fédération Nationale Santé Mentale France (SMF). Depuis 2015, Espoir 54 participe à ce programme dont l'objectif est de permettre aux personnes en situation de handicap d'origine psychique d'accéder aux vacances.

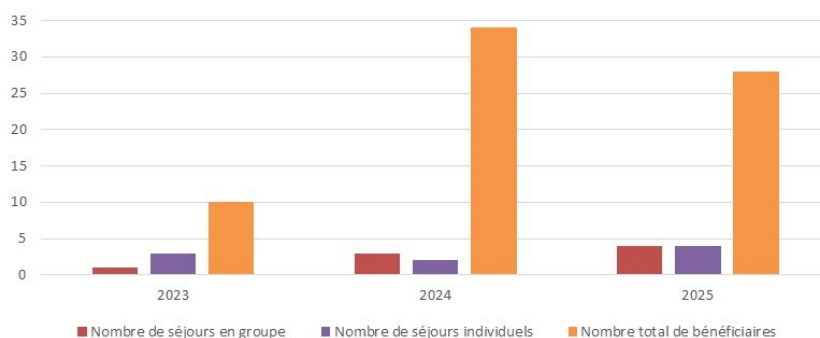
Ce programme d'aide financière permet de co-financer :

- des séjours collectifs accompagnés
- des séjours individuels.

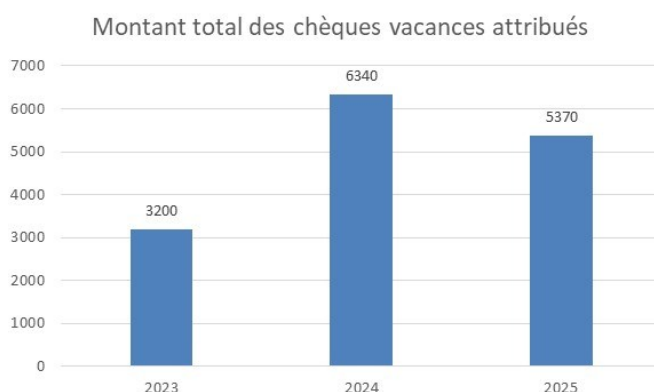
Les séjours sont travaillés avec les professionnels d'Espoir 54 et les usagers-vacanciers. L'objectif est de les accompagner dans une démarche de construction de projet : recherche de lieu de séjour, de loisirs, estimation et gestion du budget, recherche de co-financements, mise en place d'une épargne personnelle, mise en place d'actions de financement, ...

En 10 ans, près de 50 séjours ont été co-financés via ce programme d'aide qui participe à maximum 50% du coût des séjours. Grâce à ce soutien financier, des usagers d'Espoir 54 ont pu se ressourcer et découvrir de nouveaux paysages : Cassis, Pointe Bretagne, Annecy...

Nombre de séjours et de bénéficiaires



Montant total, en Euros, de chèques vacances attribués pour les séjours lors des trois dernières années



CREHPSY Grand-Est

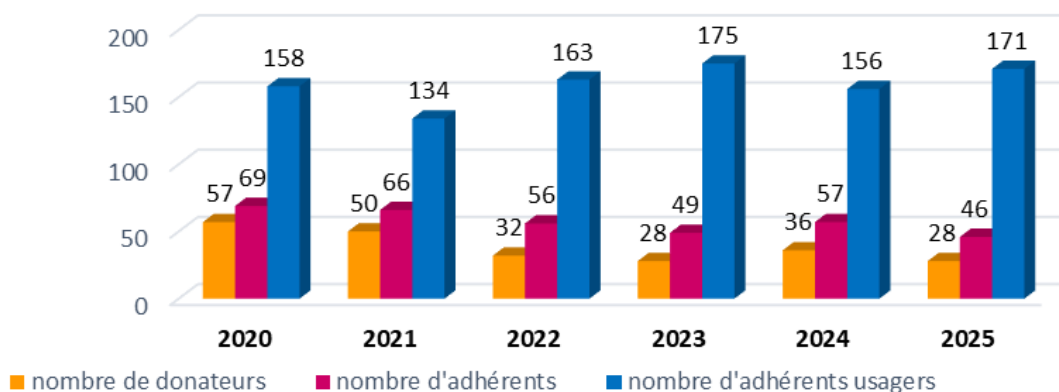
Le CREHPSY Grand-Est est déployé sur le territoire avec 4 antennes. Espoir 54 porte l'antenne de la région Lorraine depuis son ouverture en mars 2020 et impulse la dynamique de déploiement sur les 4 départements qu'elle couvre. Le CREHPSY Grand-Est est un établissement médico-social soutenu par de nombreuses structures institutionnelles, sanitaires, sociales et médico-sociales (dont Espoir 54), en faveur des personnes en situation de handicap d'origine psychique.

Le CREHPSY Centre REssources Handicap PSYchique, grâce à sa connaissance de terrain des différents dispositifs et structures dans le Grand Est : accueille, informe, conseille et oriente les personnes concernées par un trouble psychique. Il informe, conseille et oriente également les professionnels en recherche de solutions individualisées, mais aussi les proches aidants.

Le CREHPSY mène des actions de diffusion de connaissances sur les ressources existantes et les pratiques repérées dans le champ de la santé mentale. Cela par des actions de sensibilisations visant à déstigmatiser les publics concernés par les problématiques liées à la santé mentale et au handicap psychique.

La vie associative

Nombre d'adhérents et de donateurs sur les six dernières années



Les Bénévoles

L'atelier marche est organisé au départ de la MAPH-Psy de Vandœuvre-lès-Nancy. En moyenne, 20 participants randonnent. 39 marches ont été organisées en 2025.

Le groupe est encadré par 7 bénévoles. A la fin des marches, un goûter, offert par Espoir 54, est partagé entre les marcheurs.

L'atelier Histoire et Patrimoine a organisé 17 sorties cette année. Cet atelier est très apprécié par les usagers, toujours curieux de nouvelles découvertes.

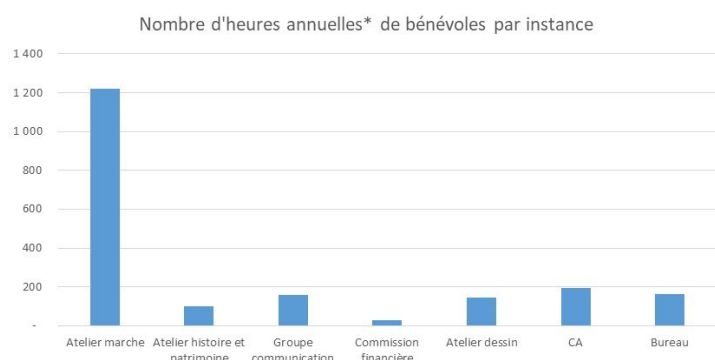
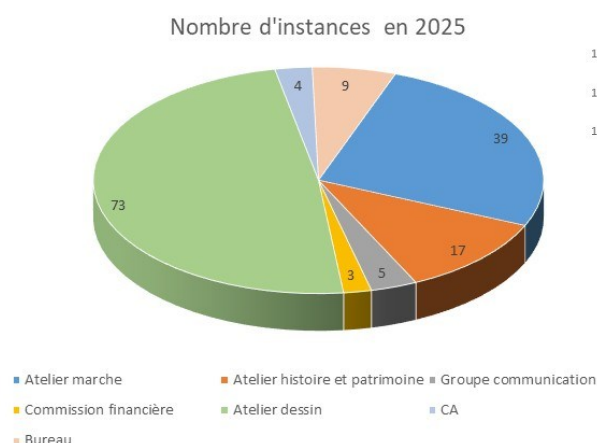
L'atelier dessin de Nancy existe depuis 2017 et est suivi par un groupe d'utilisateur de 8 à 12 personnes. 44 séances ont eu lieu en 2025.

L'atelier dessin de Vandœuvre-lès-Nancy existe depuis septembre 2022 et est suivi par un groupe d'utilisateur de 2 à 11 personnes. 29 séances ont eu lieu en 2025.

Dans ces ateliers dessin, l'idée est d'aller dans le sens des envies exprimées et d'y contribuer par un soutien technique, artistique, parfois documentaire et par l'accès à un matériel adapté.

L'atelier cuisine est actuellement en suspens car il manque de bénévoles.

Les bénévoles investis dans la gouvernance associative



* Le nombre d'heures annuelles est en concordance avec le nombre de bénévoles par atelier/instance

Parrainage des GEM

Indépendamment de ses propres structures l'association Espoir 54 parraine trois GEM à Nancy (avec une antenne à Toul), Lunéville et Longwy (avec une antenne à Briey).

Elle leur apporte un soutien logistique et matériel au quotidien. Elle assume ainsi pleinement son rôle de parrain et va au-delà de ses obligations en restant attentive à leurs besoins et leurs réflexions. Les GEM continuent d'être des partenaires privilégiés au sein de nos MAPH-Psy.

Les ressources humaines

NOS SALARIES :

Au 31 décembre 2025 l'Association compte 77 salarié(e)s, soit 71,71 ETP dont :

57 salarié(e)s employé(e)s par Espoir 54 soit 54,46 ETP

21 salarié(e)s mis(es) à disposition par Espoir 54 Gestion soit 17,25 ETP

Les salarié(e)s mis(es) à disposition à 100% sur les GEM par Espoir 54 Gestion ne sont pas inclus dans ce rapport.

29 salarié(e)s nous ont rejoint en 2025

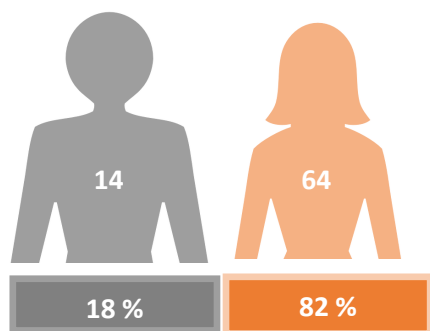
19 salarié(e)s en CDI

10 salarié(e)s en CDD

Dont 5 Animateurs/Animatrices d'été entre le 1er juillet et le 31 août 2025

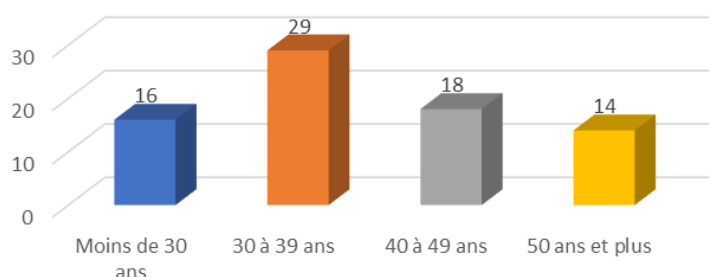
Mouvements de personnel au cours de l'année 2025	
Salarié(e)s d'Espoir 54 sortis des effectifs au cours de l'année 2025	21
Salarié(e)s mis(es) à disposition par Espoir 54 Gestion sortis des effectifs au cours de l'année 2025	9
Salarié(e)s d'Espoir 54 entré(e)s dans les effectifs au cours de l'année 2025	21
Salarié(e)s mis(es) à disposition par Espoir 54 Gestion entré(e)s dans les effectifs au cours de l'année 2025	8

Répartition hommes/femmes



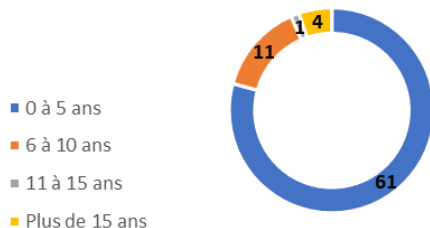
Les femmes restent majoritairement représentées

Répartition des salariés par tranches d'âge



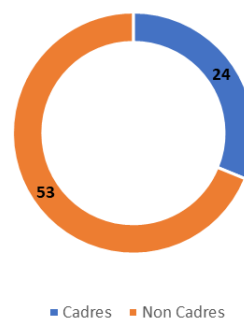
La moyenne d'âge est de 39 ans

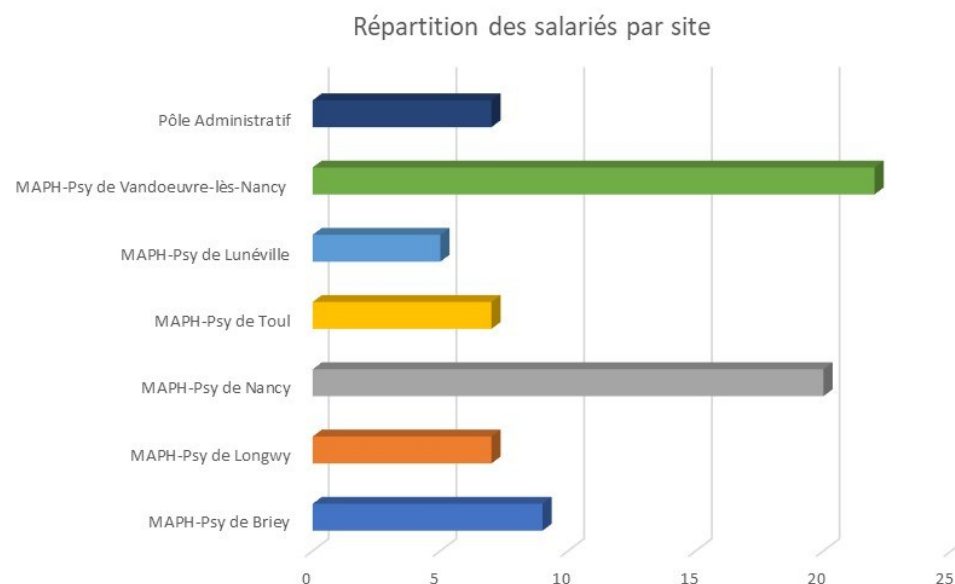
Répartition par ancienneté dans l'association



L'ancienneté moyenne est de 3,32 ans.

Répartition cadres/non cadres





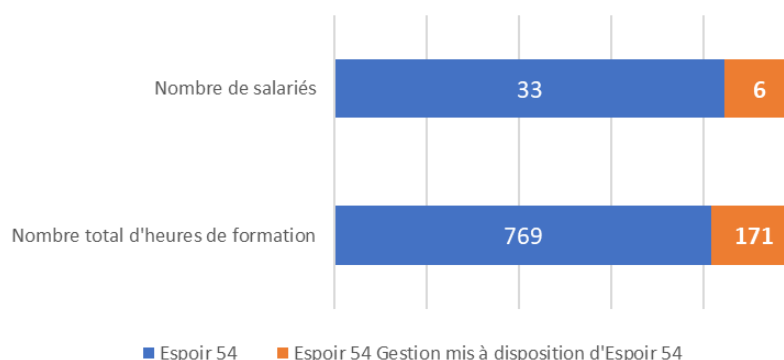
Le plan de formation : un outil stratégique pour le développement de l'établissement

Le plan de formation est la traduction opérationnelle de la politique de formation de l'établissement. Il peut comporter deux types d'actions :

- Actions visant à assurer l'adaptation du salarié au poste de travail ou liées à l'évolution ou au maintien dans l'emploi au sein de l'établissement.
- Actions ayant pour objet le développement des compétences des salariés.

Au-delà des actions de formations engagées dans le cadre du plan, Espoir 54 affirme une volonté de proposer et promouvoir d'autres types de formations courtes en direction des bénévoles, des usagers et des salariés (ex : colloques, séminaires, autoformations, ...).

La formation professionnelle des salariés en quelques chiffres clés



LES STAGIAIRES

Espoir 54 a accueilli 12 stagiaires en 2025 parmi lesquels :

- 1 étudiant(e) Educateur spécialisé / Educatrice spécialisée
- 1 étudiant(e) en psychologie
- 2 étudiant(e) en CESF
- 6 étudiant(e) 2e année de médecine
- 1 étudiant(e) en BTS ESF
- 1 étudiant(e) en M2 STAPS APA

2 stages ont été gratifiés

Le rapport financier

L'exercice 2025 a été marqué par plusieurs évolutions structurantes pour l'association, avec notamment l'ouverture du dispositif AAP SAD-AID en février 2025, l'obtention d'un accord de principe dans le cadre de l'AMI « 50 solutions » pour l'extension de 20 places de SAMSAH sur le territoire du Lunévillois, ainsi que le déblocage des financements relatifs au dispositif d'utilité sociale, au « Ségur pour tous » et à l'acquisition d'un appartement dit « d'urgence » pour le SAMSAH Renforcé. L'année a également été marquée par la poursuite des opérations de régularisation de facturation PCH, la modernisation des outils des services supports (ressources humaines, comptabilité-finances et informatique) et la mise en ligne du nouveau site internet de l'association.

Les comptes annuels présentent un excédent de gestion de 239 233€ généré par les régularisations de PCH des exercices 2023/2024 et aux difficultés de recrutement ayant entraîné des vacances de postes.

Les produits d'exploitation ont connu une hausse de 12,24%, s'établissant 4 895 967€, grâce à l'augmentation des prestations compensatoires pour handicap (+31,51%) et la progression des subventions +8,26% comme suit:

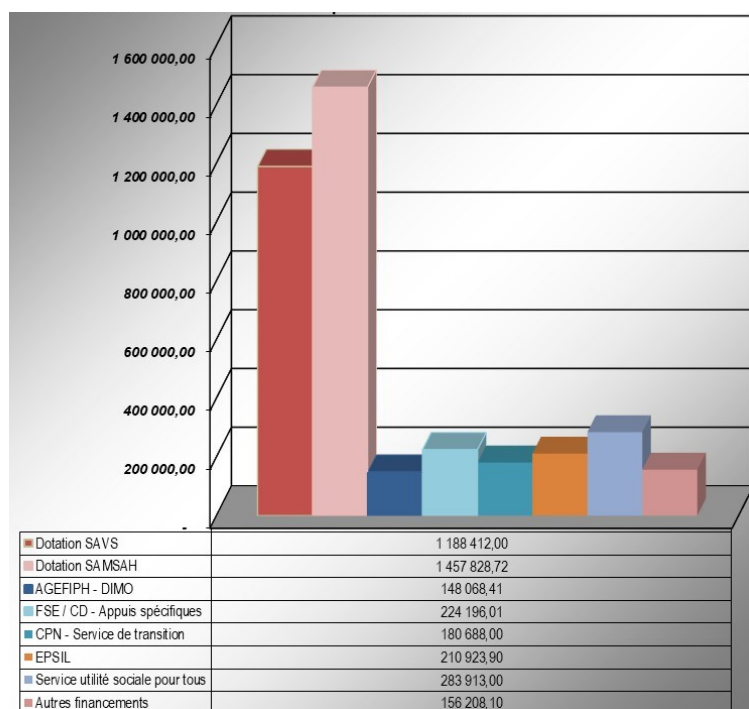
- l'attribution de 281 k€ par le Conseil départemental pour le déploiement du dispositif d'utilité sociale ;
- une subvention complémentaire de 30 k€ également accordée par le Conseil départemental pour EPSIL ;
- un financement supplémentaire de 14 k€ par le Conseil départemental au titre du Ségur pour tous ;
- une contribution de 12 k€ de la CARSAT pour les ateliers ;

Les charges d'exploitation s'élèvent à 4 765 103€, avec une hausse notable des achats et charges externes (+14,47%), notamment en raison de la gestion du parc automobile et de l'augmentation des coûts de locations mobiliers, liée à l'intégration de nouveaux outils de gestion. Les salaires ont augmenté de 2,46% pour atteindre 1 727 683€, en raison de la revalorisation des grilles salariales conformément aux nouveaux accords négociés et entrés en vigueur en 2025 ; le versement d'une prime de fin d'année est atténué par des carences de poste liés aux difficultés de recrutement.

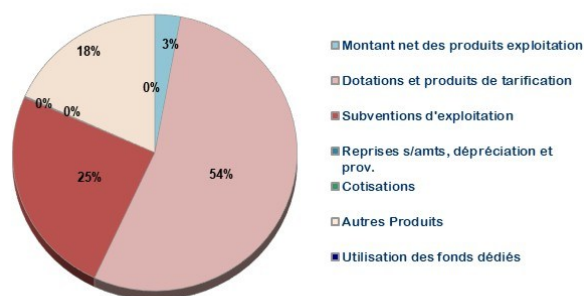
L'actif total s'élève à 2 940 027€, avec une trésorerie de 1 693 218€, représentant 143,16 jours d'exploitation. Du côté du passif, les provisions et fonds dédiés sont de 781 795€, tandis que les dettes financières (emprunt pour acquisition des locaux de la MAPH-Psy de Courtot de Cisse) sont de 592 128€.

L'association maintient une situation financière saine et équilibrée, lui permettant de poursuivre le développement de ses activités et de sécuriser ses projets futurs.

Les dotations et subventions d'exploitation 2025 :

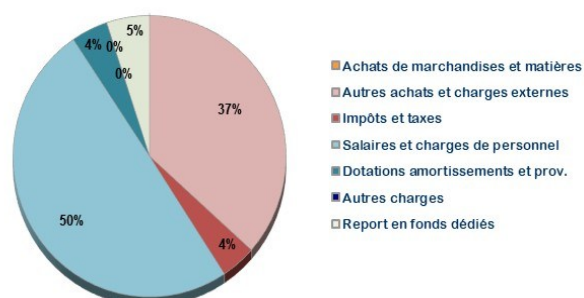


Répartition des produits d'exploitation en k€ :



Répartition des charges d'exploitation en k€ :

4790 k€



COMPTE DE RESULTAT 2025 - AU 31 DECEMBRE 2025

CHARGES	Ex. 2025	Ex. 2024	% var	PRODUITS	Ex. 2025	Ex. 2024	% var.
Charges d'exploitations	4 765 103	4 294 667	10,95%	Produits d'exploitations	4 895 967	4 361 991	12,24%
Achats et charges externes	1 744 876	1 524 326	14,47%	Produits des activités annexes	142 580	48 017	196,89%
Impôts, taxes et versements assimilés	197 458	175 163	12,73%	Subventions	3 850 238	3 518 721	9,42%
Salaires et Traitements	1 727 683	1 686 281	2,46%	Conseil départemental (SAVS - GEM - Formation)	1 188 412	1 163 540	
Charges Sociales	645 829	661 027	-2,30%	ARS SAMSAH	1 457 829	1 458 573	
Dotations aux amortissements	205 045	198 751	3,17%	Etat FDVA BI	1 913	2 150	
et aux provisions				ARS EPSIL	60 000	60 000	
Autres charges de gestion courante	1 794	3 864	-53,57%	CD EPSIL	60 000	30 000	
Report en fonds dédiés	242 418	45 255	435,67%	CAF EPSIL	24 924	25 000	
				Union et Solidarité EPSIL	5 000	5 000	
				Dir. Départ. Territoire EPSIL	50 000	50 000	
				Métropole EPSIL	10 500	10 000	
				Ville de Lunéville pour EPSIL	500	500	
				AGIL FSE - ASE	153 696	153 696	
				CD ASE	70 500	70 500	
				CREHPSY	56 170	53 497	
				CPN (Dispo Transition)	180 688	176 310	
				AGEFIPH (départ)	148 068	195 097	
				CARSAT Ateliers	24 917	12 358	
				AG2R Ateliers	6 000	6 000	
				Ville de Nancy BI	1 000	1 000	
Charges financières	17 257	18 126	-4,80%	AG2R CREHPSY	3 000	4 500	
				Métropole CREHPSY SIAE	12 000	12 000	
Charges Exceptionnelles	4 605	3 279	40,43%	CD Service Utilité Sociale pour tous	281 000		
				CPAM PDP	13 200		
				ASP Aide aux postes		1 000	
				FDF COM PSY		25 000	
				CRESS BI		3 000	
				Quote-part des subventions d'investissement	40 922		
Impôts sur les bénéfices	3 034	4 179	-27,40%				
				Reprise sur amorts et provisions et transferts de charges	5 781	119 215	-95,15%
				Dons et legs	7 463	2 730	173,37%
				Cotisations	1 591	1 676	-5,07%
				Autres produits	883 288	671 631	31,51%
				Utilisation des fonds dédiés	5 045	0	#DIV/0!
				Produits financiers	13 514	19 314	-30,03%
				Produits Exceptionnels	119 751	110 730	8,15%
TOTAL DES CHARGES	4 789 998	4 320 251	10,87%	TOTAL DES PRODUITS	5 029 231	4 492 035	11,96%
EXCEDENT	239 233	171 783	39,26%				
TOTAL DE L'EXERCICE	5 029 231	4 492 035	11,96%	TOTAL DE L'EXERCICE	5 029 231	4 492 035	11,96%

BILAN 2025 - AU 31 DECEMBRE 2025

ACTIF	2025 Brut	Amorts	2025 Net	2024	PASSIF	2025	2024
Immobilisations incorporelles	13 618	4 196	9 423	12 066	Fonds Associatifs	-	-
Immobilisations corporelles	2 479 805	1 407 677	1 072 128	1 131 360	Réserves de compensation	41 133	41 133
Immobilisations en cours	193 600	-	193 600	-	Autres réserves	592 040	420 256
Autres participations	12 693		12 693	12 479	Report à Nouveau	658 227	658 227
Autres immo. financières	700	-	700	700	Résultat de l'exercice	239 233	171 784
					Subventions d'investissements	559 906	600 828
TOTAL I	2 700 416	1 411 873	1 288 543	1 156 605	TOTAL I	2 090 539	1 892 227
					Provisions et fonds dédiés	781 795	516 104
Avances acomptes versés sur commandes	1 315		1 315	1 229	Emprunts et dettes financières divers	592 128	623 115
Clients et comptes rattachés	702 242		702 242	451 287	Dettes Fournisseurs	238 163	204 707
Autres créances	541 152		541 152	593 914	& av et acomptes		
Valeur Mobilière de Plac.	-				Dettes fiscales et sociales	473 182	373 320
Disponibilités	1 693 218		1 693 218	1 457 273	Dettes sur immobilisations		
Charges constatées d'avance	2 100		2 100	2 742	Autres Dettes	39 422	53 577
					Produits constatés d'avance	13 342	
TOTAL II	2 940 027	-	2 940 027	2 506 445	TOTAL II	1 356 237	1 254 719
TOTAL GENERAL	5 640 443	1 411 873	4 228 571	3 663 050	TOTAL GENERAL	4 228 571	3 663 050

Notes

This image shows a full page of a document template. It consists of approximately 28 horizontal blue dashed lines spaced evenly down the page, providing a guide for handwriting practice. The lines are light blue and extend across the entire width of the page. There are no margins, text, or other markings present.

Notes

Handwriting practice lines consisting of 25 horizontal dotted blue lines.



Notes

Handwriting practice lines consisting of 25 horizontal dotted blue lines.



POUR NOUS CONTACTER



Pôle administratif

25 rue de Saurupt (3^{ème} étage) - 54000 NANCY
Tél : 03.83.22.25.72 - Mail : espoir54@espoir54.org

MAPH-Psy de Nancy

28 bis rue du Colonel Courtot de Cisse - 54000 NANCY
Tél : 03.83.55.00.00 - Mail : nancy@espoir54.org

MAPH-Psy de Vandœuvre-lès-Nancy

2 rue Jacquard 54500 - VANDŒUVRE-LÈS-NANCY
Tél: 03.83.54.85.04 - Mail : vandoeuvre@espoir54.org

MAPH-Psy de Toul

428 rue de Briffoux - 54200 TOUL
Tél : 03.72.33.03.00 - Mail : toul@espoir54.org

MAPH-Psy de Briey

5D avenue Albert de Briey - 54150 BRIEY
Tél : 03.82.22.98.80 - Mail : briey@espoir54.org

MAPH-Psy de Longwy

5 rue de l'Eglise 54400 - LONGWY
Tél : 03.82.44.69.80 - Mail : longwy@espoir54.org

MAPH-Psy de Lunéville

2 rue de la Charité 54300 - LUNEVILLE
Tél : 03.55.06.40.48 - Mail : luneville@espoir54.org





Siège social

Pôle Administratif
25, Rue de Saurupt
54000 NANCY

Mail

espoir54@espoir54.org

Téléphone

03 83 22 25 72

Site web

www.espoir54.org